

FEUILLE D'AVIS DE NEUCHÂTEL

ABONNEMENTS
 Franco domicile 15.— 7.50 3.75 1.30
 Etranger . . . 46.— 23.— 11.50 4.—
 On s'abonne à toute époque.
 Abonnements-Poste, 30 centimes en sus.
 Changement d'adresse, 50 centimes.
Bureau: Temple-Neuf, N° 1

Téléphone 207

et du Vignoble Neuchâtelois

Chèques postaux IV, 178

ANNONCES Prix de la ligne corps 9 ou son espace.
 Du Canton, 20 c. Prix minimum d'une annonce
 50 c. Avis mort. 25 c.; tardifs 50 c.
 Suisse, 25 c. Etranger, 30 c. Le samedi:
 Suisse 30 c., étranger 35 c. Avis mor-
 tuaires 30 c.
 Réclames, 50 c. minimum 2 50. Suisse et
 étranger, le samedi, 60 c.; minimum 3 fr.
 Demander le tarif complet.

ORGANE GÉNÉRAL DE PUBLICITÉ ET JOURNAL QUOTIDIEN

pour le chef-lieu, le canton de Neuchâtel et les contrées avoisinantes

PARAIT TOUS LES JOURS, EXCEPTÉ LE DIMANCHE

Les annonces sont reçues jusqu'à 14 h. (grandes annonces jusqu'à 9 h.) pour le numéro du lendemain, le vendredi jusqu'à 17 h. pour le numéro du lundi

AVIS OFFICIELS



COMMUNE DE NEUCHÂTEL

Paiement de la contribution d'assurance des bâtiments
 Les propriétaires de bâtiments situés dans la circonscription communale de Neuchâtel sont invités à acquitter la contribution due pour 1921 dès ce jour et jusqu'au 31 mai prochain, au Bureau de la Police du feu, Hôtel municipal.
 Ils devront se munir de leurs polices d'assurance.
 Après ce délai, le montant des contributions non rentrées sera perçu à domicile, aux frais des retardataires.
 La prime supplémentaire résultant de l'augmentation de la valeur assurée est payable en même temps que la prime ordinaire.
 Neuchâtel, le 3 mai 1921.
 Direction de Police du feu.

COMMUNE d'ENGES
Bois de service
 La Commune d'Enges offre à vendre par voie de soumission environ 200 m² de bois de service, épicéa et sapin blanc. Les soumissions sous pli fermé portant mention « Soumission pour bois de service », seront reçues jusqu'au mercredi 11 et au soir, par le secrétariat communal.
 Enges, le 4 mai 1921.
 Conseil communal.

IMMEUBLES
 A vendre belle propriété, qual des Alpes, 4 grands appartements confortables. Jardin. Vue imprenable. Etude Brauen, notaire, Hôpital 7.

Café-restaurant
 achalandé et jouissant d'une bonne clientèle, à vendre dans village important, bord du lac. Situation centrale et bâtiment en parfait état; grande salle, ten de boules. Pressoir et encaveuse. Très intéressante affaire. Etude Roestaud, notaire, Neuchâtel.

A VENDRE
 dans village près Nyon, immeuble avec magasin
 Belle maison bien située. Rural et 180 ares de terrain. Magasin ayant bonne clientèle. Excellente affaire. S'adresser: Mayor et Bonzon, notaires à Nyon.

A vendre immeuble de rapport
 Pour sortir d'indivision l'héritière Messellier met en vente l'immeuble qu'elle possède rue des Moulins 27. Magasin, grandes caves.
 S'adresser Etude Brauen, 7, rue de l'Hôpital.

Vente aux enchères publiques
 Le lundi 9 mai, à 14 heures, il sera vendu aux enchères publiques en la Salle de la Justice de la Ville de Neuchâtel, par le ministère du notaire Paul Baillet, la belle propriété connue sous le nom de « La Fusée » et le Plan (Petit Catéchisme 9) appartenant à M. H.-J. Raymond, formée par les articles 4988, 4990, 4991 et 5076 du Cadastre de Neuchâtel.
 Cet immeuble comprend une maison d'habitation avec maison de jardinier et écurie, bon jardin potager, jardin d'agrément, verger en plein rapport, terrasse avec vue imprenable et environ six ouvriers de vigne, le tout d'une surface d'environ douze mille mètres carrés cadastrés. L'estimation cadastrale est de Fr. 183,560 et l'assurance des bâtiments de Fr. 141,000 avançant compris.
 Pour tous détails et pour visiter l'immeuble, s'adresser à l'Etude Lambelet, Guinand, Porret et Baillet, Faubourg du Lac 11, Neuchâtel.

Vente aux enchères d'une maison d'habitation à Lausanne
 Le lundi 6 juin 1921, dès 15 h., dans la salle des séances de la Justice de paix de Lausanne, les héritiers de Madame DUPRADA-OLLIE exposeront en vente aux enchères publiques, sous la présidence de M. le Juge de paix du cercle de Lausanne, l'immeuble qui possède avenue des Mousquines, à Lausanne, dénommé « Villa Duprada » consistant en une maison d'habitation avec vérandas, perron et balcon de 2 ares 52 centiares et jardin de 7 ares 54 centiares.
 Cette propriété, comportant 6 appartements et désignée au registre foncier sous l'article du 6144, plan folio 280, Nos 1e/1, 1e/2 et 1e/3, est estimée officiellement Fr. 120,000. La taxe d'assurance du bâtiment contre l'incendie est de Fr. 96,000.
 Les enchérisseurs devront être porteurs d'une pièce d'état-civil.
 Les conditions de vente sont déposées au Greffe de la Justice de Paix à Lausanne, et en l'étude de M. E. MORET, notaire, rue St-Pierre, No 8, à Lausanne.
 J. H. 50688 C. Le Juge de paix: (signé) Dr CHAUSSON.

Enchères de domaine près gare C. F. F.

Samedi 14 mai 1921, dès 2 h. après midi, au Collège de la Mangue, par M. Yvonnand, M. DUTON et P. FAHOD exposeront en vente, aux enchères publiques, le domaine rural qu'ils possèdent à la Mangue, avec terrain de gros rapport, neu morcelés, etc., surface totale: plus de 15 poses vaudoises (687 a. 23 ca.).
 CONDITIONS: Etude J. Piloud, notaire, Yverdon.

A VENDRE à VEVEY
 maison en bon état d'entretien, 9 chambres, cuisine, chambre de bains, nombreuses dépendances, soit: écurie, foin, hucher, etc.; jardin d'agrément et potager. S'adresser Régie G. Dénezaz, VEVEY, c.o.

A VENDRE petite propriété
 avec chalet de 5 pièces et dépendances, petit rural attenant, pour petit bétail, 8000 m² de terre en culture et vigne. Conditions favorables. S'adresser à Ed. Barbier, à Boudry.

A VENDRE
 Plusieurs stores de beau foyard
 chène et sapin (cartelages) à vendre, ainsi que de gros fabricats, au plus bas prix, chez P. Oesch-Perrot, Favarge-Monruz.

Pommes de terre
 de semens Woltmann, environ 200 kg. à vendre. A. Châtelain, Monruz.

A VENDRE
 belle petite GÉNISSE, ainsi qu'une TRUIE portante. S'adresser Florio-Bot, No 1.

Coupables
 voilà ce que sont les ménagères qui ne font pas emploi de la crème de chaussures CONGO. Un seul essai leur prouverait que le Congo possède toutes les qualités qu'on exige d'un produit de premier ordre.

Sacs de souliers
 les 6 paires
 80cm 100cm 120cm
 45 — 55 — 75
 AUX ARMURINS S.A. NEUCHÂTEL

Ouvroir de Neuchâtel

Vente de printemps sur la Place Purry
 le Jeudi 12 mai, de 8 heures du matin à 4 heures du soir

Lingerie et sous-vêtements pour messieurs, dames et enfants.
 Bas et chaussettes. Linge de maison, etc.

OCCASIONS:
 1° Excellentes chaussettes de coton, toutes couleurs, tricotées à la main, à fr. 2.50 la paire.
 2° Restes et petits coupons de flanellette, pour raccommodages, à prix très réduits.
 3° Peletons de laine et de coton, pour raccommodages et petits ouvrages, à prix dérisoire.
 N. B. - En cas de mauvais temps, la vente se fera au Local, 3, Rue de la Treille, 2^{me} étage.

Automobiles „Zeiller“ à vendre

2 voitures ZEILLER, arrivant de l'Usine, moteur 4 cylindres, vitesses et MA. remplaçant avantageusement le side-car, à fr. 4500.— pièce. S'adresser chez Segessemann & Co, Saint-Blaise.

Vente réclame
 dans les chaussures en couleur pour messieurs, dames, fillettes, garçons et enfants
J. Kurth
 NEUCHÂTEL
 Place de l'Hôtel-de-Ville

Grand rabais
 sur toutes les SOIERIES en magasin
 Occasion sensationnelle
 chez
 St-Honoré Numa Droz GUYE-PRETRE St-Honoré Numa Droz

Mesdames, lisez!
 Toutes les personnes qui ont vu, ont acheté nos toiles des Vosges.
 Toile renforcée sans apprêt, largeur 84 centimètres

10 m. pour fr. 14.50
 Occasion sans pareille
 V. Micheloud, 4 Quai du Mont-Blanc
 En face du hangar des trains

Spécialité de produits cupriques
L'IMPALPABLE marque déposée « Debex » permettant aux viticulteurs de préparer eux-mêmes le soufre sulfaté.
L'IMPALPABLE est du sulfate de cuivre desséché, de couleur grisâtre, plus riche en cuivre que le sulfate ordinaire.
 1 kg. d'IMPALPABLE correspond à 1,2 - 1,4 de sulfate ordinaire
 Ce produit est d'une finesse extrême. Il se distingue par sa bonne adhérence et il est particulièrement indiqué pour combattre le mildiou de la grappe.
 Emballage: fûts de 100 à 130 kg, sacs 25 - 50
Soufres sulfatés marque « Debex »
 fabriqués avec l'IMPALPABLE à 5, 10, 15% et même plus
 Nos soufres sulfatés sont fabriqués uniquement à base de SOUFRE et d'IMPALPABLE sans addition de gypse, talc, etc.
 Fabricants:
 Compagnie des produits électrochimiques S. A.
 BEX
 Dépositaires: MM. E. Martenet, La Rochette, Boudry, Adrien Ruedin, Cressier.

1 chèvre
 ou une chevrette prête au cabri à vendre. S'adresser Fahys, No 178.
A VENDRE plusieurs nichées de porcs
 de 8-10 semaines, à des prix très avantageux, à la Grande Porcherie de Champ-Coco, Ecluse 76, Neuchâtel. Tél. No 940.
 A vendre une nichée de beaux jeunes porcs
 chez Rod. Dreyer, La Rosière, Boudvilliers.
Beau veau mâle
 rouge et blanc. Agé de 8 jours, à vendre chez Numa Clottu, Hauterive.
Porcs
 A vendre 7 beaux porcs mâles. Bas prix. S'adresser R. Bachelin, Auvonnier.
Huit porcs
 de 9 semaines à vendre chez Dubey, Peseux.
Belle chèvre blanche
 à vendre. Faubourg du Château 19.
 A vendre 4 paires de beaux petits porcs
 de 9 semaines. S'adresser à Fritz Calame, à Montmolin.

Sœurs Herzog
 Angle Rue Seyon-Hôpital NEUCHÂTEL
 Jussor chinois pour costumes
 Crêpe de Chine, lavable
 Voile de soie, lavable
 Service d'Escompte 5%.

Occasion
 A vendre 2 réchards neufs, à pétrole, marque « Primus », 1er Mars 24. 8^{me} étage, à gauche.
 A remettre, pour cause de départ, un
hôtel-café-brasserie
 salle à manger, salle de sociétés, 6 chambres meublées. Grand écurie et fenière, remise, garage, terrasse. Long bail, location 2600 fr. Reprise 14,000 fr. Offres à l'Hôtel du Lion d'Or, Rue Ancienne 55, Carouge-Genève. J. H. 40185 P.

2000 paires caleçons
 pour dames et jeunes filles, en tricot coton écar, belle qualité, au prix incroyablement de fr. 3.50 la paire. — AU BON MOBILIER, Ecluse 14, NEUCHÂTEL.
 Envoi contre remboursement.

A VENDRE
 1 grande échelle à 3 rallonges; 1 bureau; 1 lit fer, métal bon crin, duvet édrédon; Tables de nuit, tables carrées; 1 grande berce; 1 potager No 12.
 S'adresser à la Vendangeuse, Neubourg 23.

Char à pont
 charge 800 à 1000 Kg., en bon état, à vendre. Prix 350 fr. S'adresser Charles BARONI, à Colombier.
Bordo-Kaiko
 11 fr. le sac de 50 kg., pris gare Corcelles. Inscriptions jusqu'au 10 mai. Charles FRUTIER, Peseux.
 Pour Cortailod, s'inscrire chez James RENAUD fils.
A VENDRE
 1 canapé et fauteuil Voltaire, état de neuf, fr. 150 et 100; 2 fauteuils bois, à fr. 35; 2 chaises paille, à fr. 10; 1 table de nuit, sapin verni, 15; 1 lit fer, 20; machine à coudre, à pied, 40; coussin à dentelle neuchâtelois, 10; 2 garnitures de toilettes, 5 et 7; fromagère « Wedgewood », 50; caisse à pendule de vestibule (1 m. 90), 50. S'adresser, avant 2 h., chez M. Liauzun, Beaux-Arts 15, 4^{me}.

OCCASION
 A vendre 1 LIT BOIS, COMPLET, remis à neuf; 1 table ronde, à 4 pieds; 1 table de nuit; 2 chaises et 1 petite table; 1 MACHINE À COUDRE presque neuve, 1 raquette de tennis, 1 album de timbres, vide, pour commencement. S'adresser faubourg Hôpital 34, 2^{me} étage.

Occasion à vendre tuyaux d'arrosage
 incroyables, armés de fil de fer, résistant à 16 atmosphères. Tuyaux usagés mais en bon état, à céder à des prix incroyables. S'adresser Biffet du Tram, Serrières.

CHAPEAUX DE PAILLE
 Nouvelles arrivées dans les plus belles qualités aux prix les plus bas
 Frs 1.45 1.75 1.95 2.75
 3.60 4.25 5.75 6.90 8.--
OCCASION UNIQUE
Jules Bloch, Neuchâtel

Magasin de beurre et fromage R.-A. Stotzer
 Rue du Trésor
 Beurre centrifuge de Cudrefin tous les jours frais, fr. 7.50 le kilo.
 Beurre centrifuge étranger frais, fr. 7.20 le kilo.
 Beurre de table en motte frais, fr. 7.-- le kilo.

MOTOSACOCHE
 La meilleure motocyclette en 4 HP, solo et 8 HP, side-car. La plus perfectionnée et la plus économique construite en Suisse pour les routes suisses. Nouveaux prix 1921 en BAISSE.
 AGENCE:
F. MARGOT & BORNAND, S. A.
 Temple Neuf 6 - NEUCHÂTEL

CHASSEZ-VOUS CHEZ KOCH
 Magasin & Cordonnerie
 Maison fondée en 1872
 26, RUE DU SEYON, 26
 Vous y trouverez toujours votre avantage!
 Bonne qualité et prix modérés

Le plus puissant dépuratif du sang, spécialement approprié pour la
cure de printemps
 que toute personne soucieuse de sa santé devrait faire, est certainement le
Thé Béguin
 qui guérit: dartres, boutons, démangeaisons, clous, eczéma, etc.; qui fait disparaître: constipation, vertiges, migraines, digestions difficiles, etc.; qui parfait la guérison des ulcères, varices, plaies, jambes ouverts, etc.; qui combat avec succès les troubles de l'âge critique.
 La boîte: Fr. 2.— dans les pharmacies de Neuchâtel et environs. — Dépôt général pour la Suisse: Pharmacies Rütimey, Les Chaux-de-Fonds.

KUFFER & SCOTT NEUCHÂTEL
 Toutes les fournitures pour la confection de la lingerie
 Nouveauté. Opaline en 115 cm. de large
 Rose et ciel . . . le m. 3.80
 Blanc le m. 3.30
 La grande mode actuelle

Pour les rhumatisants et névropathes
 Un homme incapable de marcher depuis de longues années retrouve l'usage de ses jambes
 Monsieur Henri M. écrit: « Ressentant depuis plusieurs années des douleurs intolérables au genou et, voyant que tous les médecins que j'ai consultés étaient impuissants à me soulager, j'ai eu recours, dans mon désespoir, aux tablettes de TOGAL. Après en avoir fait usage pendant trois jours, j'ai pu constater que mes douleurs avaient complètement disparu, et, depuis quatre semaines, je ne ressens plus la moindre douleur, et je peux, de nouveau, trotter et courir, tandis qu'avant de prendre les tablettes, je ne savais pas comment bouger de ma place. — C'est de semblables expériences et des effets encore plus surprenants qu'ont signalés de nombreuses personnes qui ont employé le TOGAL, non seulement contre les rhumatismes, mais aussi contre toutes sortes de maladies des nerfs, les maux de tête, les tumeurs de reins, la sciaticque, les douleurs dans les articulations et dans les membres, la goutte et les névralgies. C'est en dissolvant l'acide urique, ce poison si redoutable qui détruit la santé, que le TOGAL produit cet effet salutaire qui est aussi prompt que durable. — On trouve les tablettes de TOGAL dans toutes les pharmacies, Laboratoire chimique, pharmacie, USTER (Zurich). »

A remettre, pour cause de santé,
petit commerce de confection
 de 1500 à 2000 fr., marchandises courantes. Bonne clientèle.
 Demander l'adresse du No 292 au bureau de la Feuille d'Aviz.

Oufs à couvrir
 Minorgues noires, pure race, sélectionnées, bonnes pondueuses, 7 fr. la douzaine. S'adresser Schorpp-Dissot, Corcelles.

FOIN
 bottelé, par wagons et au détail, prix avantageux, à vendre. S'adresser à M. Redard, Peseux.

BOIS DE FEU
 A vendre sapin cartilage à 20 fr. le stère et beaux rondins de foyard à 27 fr. le stère, rendu à domicile, Charles Jeanne-rot, Montmolin.

Moto Indian
 avec side-car, en parfait état de marche, à vendre. Prix 4000 francs. S'adresser Beaux-Arts 19, 3^{me}.

Occasion exceptionnelle
 A vendre:
 1 dressoir chène massif;
 3 machines à coudre à pied et à main;
 1 superbe canapé;
 1 machine à écrire.
 A. LA FOURMI, Poteaux 3
 Téléphone 622.

Camion „Fiat“
 3 1/2 tonnes, est à vendre chez SEGESSEMAN & Co. à St-Blaise.

Gros fagots
 à vendre à 60 c. S'adresser à Monruz, chez Mme Châtelain-Bellenot.

Plantons
 salades, laitues à vendre. S'adresser Parcs 136 (Vauseyon).

H. P.
 Poudre à polir l'arçenterie 1 fr. 60 la boîte
 Chez H. Pfaff, Orfèvre, Place Purry 7, Neuchâtel

A vendre
 Occasion pour restaurant ou pension: Bon potager avec casseroles et marmites; 1 table avec dix chaises, bois dur; table à rallonges avec 8 chaises canées; buffet, lits, cadre, deux, vaisselle, batterie de cuisine, une enseignes « Pension », fer à repasser. S'adresser à Albert Butterlin, Grande Rue, No 29, Peseux.
 On offre à vendre, à de favorables conditions, plusieurs chars de bon

foin
 de prairie naturelle, au Vully vaudois. A prendre au tas.
 Demander l'adresse du numéro 371 au bureau de la Feuille d'Aviz.

Chaussettes pour enfants
 beau choix, bas prix. Profitez! Au Bon Mobilier, Ecluse 14.

Télégramme
 Vente sensationnelle de bas, toutes les qualités et teintes, à des prix incroyables. Au Bon Mobilier, Ecluse 14.

Chaise-longue
 à vendre d'occasion, recouverte damas grenat, et plusieurs canapés, à bas prix, chez A. Moerli, Colombier.

Pour excursions
Beuf braisé à la gelée
 de 1^{re} marque suisse
 Fr. 1.— la boîte de 325 gr.
 très avantageux
 — ZIMMERMANN S. A.

13, Ecluse, 13
 1 commode sapin, fr. 55; 1 commode noyer, fr. 65; 1 table ronde noyer, fr. 40; 1 table demi-lune noyer, fr. 39; 1 table carrée, fr. 6; 1 table de nuit sapin, fr. 12; 1 lit fer, complet, fr. 165; divans-lits, fr. 65; canapé Hirsch, moquette, fr. 120; glaces, tableaux, chaises, étagères.
 13, ECLUSE 13
 S'adresser atelier de cordonnerie.

DÉPURATIF DU SANG

Un bon dépuratif pris au moment propice n'a pas seulement guéri de nombreux malades, mais ce qui vaut bien plus encore il prévient la plupart des maladies. Il est évident que le sang, ce fluide si important pour la vie et le bien-être, ne peut remplir ses multiples fonctions dans l'organisme que s'il est en parfait état.

La Salsepareille Américaine Morin

qui a toutes les vertus d'un dépuratif et en même temps d'un fortifiant, est très connue par sa puissance curative, contre toutes les maladies provenant d'un vice du sang, tel que les boutons, rougeurs, dartres, eczémas, affection scrofuleuse, rhumatisme, irrégularité du sang, etc.

Il est dans l'intérêt de chacun, bien portant ou malade, de faire régulièrement une cure de

Salsepareille Américaine Morin

qui se vend dans toutes les pharmacies au prix de : le flacon 1/4 de litre fr. 3.50. Le 1/2 litre fr. 5.50. Le litre environ (cure complète) fr. 9.—

Si vous ne trouvez pas la Salsepareille Américaine Morin chez votre pharmacien habituel, adressez-vous à nos dépositaires

Pour Neuchâtel : Pharm. Tripet et Wildhaber
Boudry : > Frochaux
St-Blaize : > Zangraf
Colombier : > Tissot

Pour Pressat et Corcelles : Pharm. Leuba frères
Fontaines : Pharm. du Val-de-Ruz
Estavayer : > Bullet
Neuveville : > Bonjour

GRANDE PHARMACIE DE LA PALUD

anciennement MORIN & Co, LAUSANNE
qui vous l'enverra par retour du courrier et franco de port.

Epuisement nerveux

Préservation, guérison radicale, causes et origine. Par le Dr Bumler, médecin-spécialiste. Ouvrage rédigé selon les vues modernes : 300 pages, grand nombre d'illustrations. Conseiller d'une valeur réelle, extrêmement instructif. C'est le guide le meilleur et le plus sûr pour la préservation et la guérison de l'épuisement cérébral et de la moelle épinière, du système nerveux central par suite de débâcles et excès de toute nature, ainsi que de toutes les maladies secrètes. Ce livre est, d'après le jugement des autorités compétentes, d'une valeur hygiénique incalculable pour TOUS HOMME jeune ou vieux, sain ou malade. L'homme sain apprend à éviter la maladie et les infirmités ; celui qui est malade apprend la voie la plus sûre de la guérison. Prix Fr. 1.50 en timbres-postes français. Dr-Méd. Bumler, Genève 450 (Servette)

Pulvérisateurs „GOBET“
et Accessoires
SOUFREUSES
A l'Agence Agricole Neuchâteloise
Schurch & Co, Neuchâtel



Vos Bronches sifflent !

Toux opiniâtre, nombreux crachats, manque de respiration, voilà les indices d'un catarrhe, d'un asthme, d'une bronchite chronique qu'il faut guérir tout de suite si on veut éviter les pires complications. Combien de gens ne souffriraient plus, amélioreraient leurs bronches, verraient diminuer leur oppression, leurs quintes de toux, s'ils faisaient une cure avec le Sirop des Vosges Cazé.

J'ai fait usage du premier flacon de Sirop des Vosges et, au bout de très peu de temps, j'ai ressenti bien des soulagements : ma toux a presque disparu, et je vous en exprime toute ma reconnaissance pour votre merveilleux Sirop des Vosges.

Veuillez m'envoyer un plus vite un grand flacon.

Mme Marie B., Progrès 65, La Chaux-de-Fonds.

Si donc vous êtes atteints de rhume, de catarrhe, d'asthme pénible avec sifflement des bronches, prenez du Sirop des Vosges Cazé ; il fera pour vous ce qu'il a fait pour d'autres.

SI VOUS VOULEZ GUÉRIR ne vous laissez pas influencer par des conseils intéressés, exigez la marque

SIROP des VOSGES CAZÉ

le grand flacon 5 fr. toutes pharmacies ou chez le dépositaire général pour la Suisse : RENE BARBEROT, 11, rue de la Navigation, GENEVE

Palace Cet après-midi à 3 heures

SPECTACLE DE GRAND GALA ANNE BOLEYN

avec le concours de l'orchestre du Grand Théâtre de Genève

Chars à ponts Krauss

ZURICH, Stampfenbachstr. 46/48. Bahnhofquai 9
CATALOGUE GRATUIT

A coup sûr, avec 200 % c. a. d. 100 % de PROFIT

chaque obligation de la Coopérative Immobilière Bernoise sera remboursée conformément au plan de tirage. De plus, chaque obligation est pourvue de 50 bons à primes, dont chacun donne le droit de participer à un tirage. Il en résulte que chaque obligation participera nécessairement à 50 tirages, même si elle a déjà gagné une ou plusieurs fois.

Tout porteur de séries complètes sorties au tirage peut compter sur **30 gagnants** dans l'espace de 10 ans

Le possesseur d'une série complète peut gagner 1500 primes

En tout 666 160 gagnants d'un montant total de fr. 16.460.000

Chaque obligation doit gagner

Prix d'une obligation fr. 10.— Prix d'une série complète fr. 300.—

celui qui veut avoir la certitude absolue de gagner doit acheter des séries complètes

Avec des séries complètes = 30 obligations, chacun peut et doit toucher 10 fois sa mise, soit fr. 3000 en nous déduisant les bons des séries sorties. Pour chaque bon à primes sorti à l'avant-tirage nous payons

Fr. 100.— par conséquent Fr. 3000.— par série

dans l'espace de 3 ans, à condition toutefois que les bons à primes émanent de séries complètes

Envoi gratuit de prospectus sur demande

2 grands tirages par an
Tirage préparat. 20 mai
Tirage des primes, 20 août

Le plan de tirage comprend :

Gros lots	10 à Fr. 50,000
	40 » » 10,000
	10 » » 5,000
	450 » » 1,000
900 lots à Fr. 500	
	2,250 » » 200
	6,500 » » 100
	13,000 » » 50
	43,000 » » 20
600,000 rembourse. à 20	
666.160 gagnants d'un montant total de fr. 16.460.000	

Nous envoyons des listes de tirage.

UNION BANQUE S. A., à BERNE

Rue Monbijou 15 Téléphone 48.30 et 48.34
Compte de chèques postaux III/4394

Bulletin de A l'UNION BANQUE S. A., à Berne souscription

J'ai l'avantage de souscrire chez vous à :

- obligations à primes de la Coopérative Immobilière Bernoise, à raison de fr. 10.— par obligation.
- séries complètes (30 obligations à primes), chacune à raison de Fr. 300.— la série.

Je m'engage à payer le montant souscrit :

- Comptant.
- Par versements mensuels de fr. 5.— en compte-courant.
- Par versements mensuels de fr. 18.— en compte-courant.

J'ai payé le montant en question à votre compte de chèques postaux III/1891.

Veuillez m'adresser ce montant, plus vos frais, par remboursement postal.

* Biffer ce qui ne convient pas.

Nom : _____

Adresse : _____

Pour l'achat des séries contre versements mensuels, un acompte d'au moins fr. 1.— par obligation, soit fr. 30.— pour toute la série, devra être donné. En général, les versements mensuels doivent être d'au moins fr. 10.— par mois et par série. Exceptions admises.

Lots principaux : Fr. 50.000, Fr. 5.000, 5 fois Fr. 1000, etc.

PAPETERIE DELACHAUX & NIESTLÉ S. A.
4, rue de l'Hôpital

BIBLES ET PSAUTIERS
reliures
luxe et ordinaire

Vve J.-L. BERGER
Neuchâtel
18, Rue de l'Hôpital, 18

Grande baisse sur tous nos meubles de rotin pour faire de la place aux nouveaux arrivages. Visitez notre exposition permanente au 1er étage.

Joffre

eau-de-vie de fruits
garantie pure, Ia. à fr. 2.10 à partir de 5 litres, contre remboursement. A partir de 10 L. franco station de destination. Jakob Kunz, Brugg p. Bienne.

!! FIANCÉS !!
N'achetez pas votre mobilier avant d'avoir demandé les catalogues et visité les magasins de la fabrique

BACHMANN & Co, TRAVERS

CHAMBRE A COUCHER, SAPIN VERNI, lit 2 places, table de nuit, toilette anglaise 2 places, armoire, 438.—
CHAMBRE A COUCHER, SAPIN VERNI, même composition, mais avec lit fer 2 places, complet : sommier, matelas, duvet, traversin et 2 oreillers. 940.—
CHAMBRE A COUCHER, BOIS DUR, lit 2 places, table de nuit, marbre blanc, lavabo à glace biseauté, marbre blanc, armoire à glace biseauté, 2 portes sculptées, même composition, armoire 1 porte. 943.—
CHAMBRE A COUCHER, NOYER, LOUIS XV, lit 3 places, table de nuit marbre blanc, lavabo marbre blanc, armoire 2 portes. 958.—
SALLE A MANGER, BOIS DUR, avec buffet moderne 4 portes, vitraux, table avec allonges hollandaises, 6 chaises canées. 623.—

Meubles de bureau : Bureaux américains - Cuisines - Cabinets de travail - Salons - Chaises - Jardinières, etc.
Mobilier des plus simples aux plus riches
Grand choix de meubles en magasin. - Livraison prompte soignée, garantie, FRANCO dans toutes les localités du canton. - Installation à domicile des mobiliers complets.
Pour tout achat d'une chambre complète, nous remboursons sur facture, 2 billets de chemin de fer.
Adressez-vous à une maison d'ancienne réputation ayant fait ses preuves.

Le jugement
porté par toutes les classes de la société sur le produit de lessive BLANCA dit : produit de tout premier ordre, indispensable dans chaque ménage.

Magasin ROSÉ-GUYOT
BONNETERIE MERCERIE LINGERIE CORSETS
TÉLÉPHONE 1135 NEUCHÂTEL EPANCHEURS 2
MARCHANDISES FRAICHES PRIX TRÈS BAS

GRANDE BAISSE
En suite de nos achats importants et en vendant notre ancienne marchandise au prix du jour nous vous offrons des avantages incontestables et avant de faire vos achats rendez-vous compte de nos marchandises extrêmement bon marché

Bas pour dames -95
choix immense, depuis

Gants pour dames 195
toutes teintes, depuis

Laine tordue noire -75
4 bouts, l'écheveau de 50 gr.

Costumes 975
jersey, pour garçons, rouge, bleu et natier, dep.

FEUILLETON DE LA FEUILLE D'AVIS DE NEUCHÂTEL

PAM

PAR LA BARONNE HUTTEN

— Bizarre, n'est-ce pas ? interroge la duchesse dès que la porte est refermée.

— Qu'est-ce qui est bizarre ? L'amitié de votre fille pour Peel ?

La duchesse esquisse un geste qui en dit plus long.

— Vous savez que je n'ai jamais contrarié Henriette, dit-elle, mais tout de même son mariage avec Peel !

— En sont-ils déjà là ?

— Elle l'aime.

Lord Yoland se frictionne le menton vivement, comme il lui arrive dans les moments de perplexité.

— L'aime-t-elle « vraiment » ? A mon avis, il n'est pas de ceux qu'elle peut décevoir.

— Je n'ai plus qu'un espoir : « il peut, en définitive, ne pas la demander en mariage ».

— Comment ? Alors... lui ?

— N'est pas plus amoureux d'elle que de moi ou de l'impératrice des Chinois ! Malheureusement, Henriette est pour lui un excellent parti, à tous égards. Elle lui rendrait de grands services, étant sa femme...

— Qui est-il en somme ? Je sais qu'il est un de nos plus brillants orateurs et sera avant peu notre secrétaire d'Etat à la marine, mais...

Il n'est pas le parvenu que vous croyez. Il est assez bien né et, sans appartenir tout à fait à notre monde, il y compte de nombreux amis. Il est recherché par tous, invité partout et reçu comme un roi ! C'est la folie du jour.

— Diable ! Et vous dites qu'elle l'aime ?

— Follement. Entre nous, cela dure depuis plus d'un an. Ils se sont rencontrés sur le yacht des d'Amfreville, mais c'est seulement au cours de cette dernière visite chez Cora qu'il a pu comprendre les sentiments d'Henriette et admettre la possibilité de l'épouser.

— Je serais curieux de le connaître.

Un domestique entre, portant une lettre.

— Pour lady Marx de la part de sir Henry Wauber.

— J'en étais sûr ! Votre ami sir Henry demande à Rosemonde la permission de lui amener Peel ce soir ; je l'ai vu à la gare et il m'a appris qu'il était votre invité pour le dîner.

— Portez cette lettre à lady Marx, tout de suite, John, elle doit être dans la salle à manger.

Toute sa vieille figure est animée de malice joyeuse :

— Pauvre Rosemonde ! dit-il, se retournant vers sa cousine, elle s'agit depuis ce matin pour organiser son couvert de façon à encadrer comme il sied, une femme entre deux hommes... les femmes manquent pour le moment dans notre voisinage. Et voilà que sir Henry, avec son Peel, va une fois de plus tout bouleverser ! Il est vrai qu'il lui reste la ressource de faire descendre une des jeunes filles...

— Une des jeunes filles ?

— Oui. La fille de Pauline habite maintenant Monk-Island.

Le visage de la duchesse se durcit :

— Elle a donc une fille ?

— Vous le savez bien.

— Non.

— Si. Je vous l'ai écrit, il y a quatre ans, lors

de sa première visite.

— Peut-être... je l'avais oublié.

— Je vous la présenterai, Elise, et j'espère que vous ne serez pas injuste...

— Je n'ai pas la moindre intention de l'être, mais je ne juge pas très sage que vous la gardiez ici.

— Avez-vous jamais entendu de moi quelque chose de sage ? demanda-t-il avec son fin sourire. Je l'aime, elle m'amuse, elle est la seule chose au monde qui m'intéresse, je la garde !

— En ce cas, je suis charmée pour vous, William, car enfin votre vie entre Rosemonde et Evelyne... Mais je ne pourrais jamais pardonner à Pauline...

— Qui vous le demanda ? Pauline vit en Arcadie et n'a que faire de nos pardons, d'après ce que je sais. C'est Pam qui est ici, seulement Pam. Et Pam n'a pas à être pardonnée, n'est-ce pas ? Remarque, ma chère, que je ne vous demande pas de vous attacher à elle, — si vieux fou que je sois, je comprends que ce serait demander trop, — mais je voudrais que vous ne le pressiez pas de trop haut avec elle... Est-ce possible ?

Sa grâce a retrouvé son sourire.

— C'est promis... je ferai du moins tout ce qui me sera possible. On ne peut pas demander davantage à une femme.

Comme elle se lève pour remonter chez elle, le vieux châtelain dépose un baiser reconnaissant entre les bagues étincelantes qui constellent sa main et la regarde sortir, enchanté de lui-même.

— Si elle s'engoue de Pam, tout ira bien, murmura-t-il.

Et son sourire malin s'accrut à la pensée que l'adoption mondaine de Pam par la duchesse mettra en rage la femme de son neveu Robert Yoland, qui a refusé qu'elle lui soit présentée.

— Grand-père, est-ce vrai que M. Peel dîne ici ce soir ?

Pam a fait irruption dans la bibliothèque, mouillée et crottée comme un vieux chasseur, mais les yeux brillants, les joues roses et étrangement surexcitée.

— Je le crois, ma chère... Mais je ne vois pas en quoi...

— Oh ! grand-père ! pensez donc, James Peel ! Si je ne peux pas arriver à le voir, pendant qu'il est ici, j'en mourrai, tout simplement. Elle est amusante dans le feu de son enthousiasme ; lord Yoland sourit.

— En ce cas, et pour sauver votre vie, je vous suggère l'idée de descendre au salon après le dîner.

— Après ?... Est-ce que je ne peux pas...

Un léger grinçement derrière la porte provoque un geste nerveux de lord Yoland.

— Qui est là ? Entrez, pour l'amour de Dieu, et cessez cette musique avec la poignée.

Lady Marx entre, très agitée, ses mains nerveusement serrées l'une contre l'autre.

— Où trouver une autre femme à inviter pour le dîner, père ? J'ai envoyé chez miss Rover : elle ne rentre que demain... Vraiment, sir Henry aurait dû comprendre que son ami, amené ainsi, en supplément, à la dernière minute, bouleverserait tout le couvert.

Lord Yoland se gratte la tête, feignant une perplexité qu'il est loin d'éprouver et Pam remarque la malice de son sourire :

— A la rigueur, cela me serait égal d'avoir un homme à ma gauche, Rosemonde, — le dîner étant sans cérémonie, — mais je ne veux pas avoir sir Henry, qui est sourd comme une trappe, ni ce brave Cuningham, qui est plus ennuyeux que la pluie.

— De toute façon nous ne pourrions pas faire ça ! Et vous le savez bien ! gémit Rosemonde, sans espoir. Quel fâcheux contre-temps !

— Oui... Eh bien, mais... Comme je le disais à l'instant à Elise, une des jeunes filles descendra.

— Je descendrai, grand-père !

Pam s'est levée ; ses grands yeux brillent comme des diamants noirs.

— J'aurai bientôt dix-sept ans, vous savez... et j'ai tellement envie de voir M. Peel !

— Voilà qui arrange tout, Rosemonde, et la difficulté me paraît tournée.

Lady Marx rougit :

— Je croyais que vous ne vouliez pas que les enfants descendent avant leur entrée dans le monde... Vous me l'avez encore répété l'autre jour quand j'ai fait descendre Evelyne...

— Parce qu'Evelyne était restée sottement assise comme une poupée, tout le temps du repas, et avait ennuyé à périr son malheureux voisin. Pam causera. N'est-ce pas, Pam ?

— Si l'une des deux doit descendre, ce ne peut être qu'Evy...

Pam éteint la malice de son regard, assez semblable, en ce moment, à celui de Caliban et tourne vers sa tante un visage ingénu.

— Je crois que grand-père a besoin de moi ce soir, tante Rosemonde.

— C'est vrai, père ?

Le vieillard incline la tête en signe d'assentiment.

— J'ai en effet une raison, assez sérieuse, de garder Pam ce soir, Rosemonde, et je vous saurais gré de ne pas insister pour Evy. Voulez-vous sonner, Pam, il est grand temps que j'aille m'habiller.

Pam vole de la sonnette à la porte et de là à sa chambre, où elle s'absorbe dans le choix d'une robe. Un petit nuage de tulle rose, un petit nuage de tulle bleu entrent en concurrence. Le premier est légèrement défratché, mais il porte la marque indéniable d'un grand couturier parisien ; le second est plus frais,

La retraite du „Speaker“

(Du « Temps »)

M. Lowther, président de la Chambre des communes, vient, après seize années, de résigner ses hautes fonctions. Le « speaker » est un président qui dure et n'a pas besoin d'être, au début de chaque session, réélu. Il échappe de la sorte aux fluctuations parlementaires. Il domine de très haut les querelles des partis.

Son autorité, son prestige sont aussi grands, ou presque, que ceux du premier ministre. Il touche le même traitement que ce dernier (cinq mille livres). Il reçoit, de plus, une indemnité de mille livres pour l'achat de sa perruque, de sa robe de soie noire, qu'il revêt à chaque séance, de sa robe de cérémonie enrichie de broderies d'or, de son chapeau garni de loutre. Il est magnifiquement logé dans le palais de Westminster. Il partage avec le souverain le privilège de passer en voiture sous l'arche centrale des « Horse-Guards », à Whitehall.

Ces honneurs, cet appareil indigent suffisamment qu'il remplit une magistrature, beaucoup plus qu'une fonction politique. Les Anglais, avec le sens de la mesure et de l'équilibre qui est inné chez eux, ont parfaitement senti la nécessité de combiner, dans un dosage savant, les deux principes de liberté et d'autorité. Une assemblée délibérante, abandonnée à elle-même, n'aboutit le plus souvent qu'au désordre, à la confusion, au chaos. Il est indispensable qu'elle soit solidement, strictement tenue en main. Le « speaker » est chargé de ce soin. Il est placé de même à côté et au-dessus du jury, qui, s'il n'est pas dirigé, risque de rendre des jugements incohérents et absurdes, un magistrat, un seul, personnage très considérable, occupant la charge la plus lucrative et la plus enviable, inamovible cela va de soi, qui remplit le rôle de conseiller, de mentor auprès de ces juges improvisés, mène littéralement leur besogne, guide leurs discussions, oriente leur conscience, bref, fait tout ce qu'il est humainement possible de faire pour leur éviter des erreurs.

Maintenant, toutes les fois qu'on se met à vanter la Constitution britannique, il se faut rappeler la réponse si profonde du prince de Ligne à Voltaire qui s'extasiait lui aussi sur ses beautés: « N'oubliez pas, lui dit-il, la mer, sans laquelle cette Constitution n'aurait pas duré une année ! »

M. Lowther descend d'une vieille famille de Westmorland qui, durant deux siècles, a fourni sans interruption des membres au Parlement. Un de ses grands-parents, racontait-il lui-même ces jours-ci, avait, cinquante ans durant, siégé à la Chambre des communes. Et, ajoutait-il, il n'avait pas une seule fois ouvert la bouche pour prononcer un discours. Un député muet pendant cinquante années, voilà, certes, un oiseau rare !

Le « speaker » n'avait pas son pareil pour abréger, pour débayer à toute vitesse les questions posées aux ministres par les députés. Un de ceux-ci se plaignant qu'on avait coupé de sa demande écrite les mille fleurs de rhétorique dont il l'avait ornée, reçut du président cette sévère réprimande: « Nous n'encourageons pas les adjectifs ! »

C'est là, sans nul doute, une forte parole et qui devrait être inscrite, en lettres de marbre, au fronton des assemblées délibérantes. Au lendemain des élections de 1918, qui envoyèrent aux Communes une quantité considérable de membres nouveaux, le « speaker » eut, dès le début, fort à faire pour conserver aux débats l'ordre et la dignité. Les députés socialistes essayèrent, à une ou deux reprises, de ruer dans les brançards. Mais ils furent chaque fois remis à leur place avec tant d'énergie et d'à-propos qu'ils n'eurent garde de recommencer.

En fait, les mœurs parlementaires britanniques, si on les compare à celles d'il y a cent ou cent cinquante ans, apparaissent non pas en décadence, mais en progrès. Car il est, depuis bien longtemps, sans exemple qu'un député ait osé manquer de respect au « speaker », ou qu'il se soit permis de passer outre à l'une de ses observations. Il n'en était pas ainsi autrefois. Palmerston, dans une lettre à sa sœur, raconte l'extraordinaire histoire d'un membre qui se mit à vomir des injures et des outrages contre le président. On dut recourir à la force pour l'expulser, et tandis qu'il quittait la salle, il montrait de loin son poing au « speaker », le traitait d'insolent et de canaille.

On n'imagine pas une scène pareille avec M. Lowther, si distant, si calme et si froid. Au moment où il renonce à cette charge, après l'avoir supérieurement exercée, une pension annuelle de quatre mille livres, sans oublier le titre de vicomte, vient à point nommé tempérer ses regrets !

MOT DE LA FIN

— Voyez, chère amie, la belle pièce de dentelle qu'il y a sur ma robe... Elle a au moins 50 ans. Comment la trouvez-vous ?

— Merveilleuse. Est-ce que vous l'avez faite vous-même ?

— Elle vient de trancher, fort judicieusement, pour le chef-d'œuvre de la grande couture parisienne quand Evelynne entre dans sa chambre et, à sa profonde surprise, lui déclare tout net qu'elle entend descendre au dîner à sa place.

Pam est aussi ahurie que si elle voyait évoluer dans sa chambre la statue du Commandeur qu'elle a vu autrefois évoluer au théâtre.

— Mais vous m'avez dit cent fois que vous aviez horreur de descendre dîner dans ces sortes de circonstances.

— Oui, « j'aurais » horreur.

— Et maintenant ?

— J'aime beaucoup. Et je vais descendre.

La douce et soumise Evy est décidément métamorphosée.

— Que dira grand-père ?

— Rien du tout. Ça lui est égal, à grand-père.

Mais vous a choisie seulement parce que vous avez dit que vous vouliez voir M. Peel.

— J'ai encore envie de le voir, Evy, rien n'est changé ! Vous descendrez la prochaine fois... et la fois suivante, et toutes les autres fois que vous voudrez. Mais, pour le moment, laissez-moi résoudre en paix le problème, assez difficile, qui consiste à transformer une robe montante en robe décolletée en moins d'une demi-heure.

— Oh ! Pam, je vous en supplie, cédez-moi votre tour. Vous descendez seulement par curiosité, tandis que moi...

Pam abandonne le petit nuage rose qu'elle commença de découvrir et se retourne vers sa cousine, les yeux dilatés par l'étonnement. Elle paraît très jeune, presque un enfant, dans la mignonne combinaison qui enserre sa taille et s'arrête, net, au-dessus des genoux.

— Evelynne Marx, dit-elle, prenant un air sérieux peu en rapport avec cette tenue légère, il y a un amoureux là-dessous.

LETTRÉ DE BALE

(De notre corresp.)

Le télégraphe vous a transmis la nouvelle du vol, suivi d'assassinat du fondé de pouvoir A. Lenzin, de la banque Negozia S. A., située en face de la gare, sans vous donner toutefois de détails plus précis. Aujourd'hui qu'on est en mesure de reconstruire en quelque sorte ce drame, il faut avouer que les meurtriers ont eu une chance toute particulière.

Notons ce qu'un témoin, une femme (à qui cependant on ne pourrait donner une prime pour grande perspicacité), a déposé à ce sujet à la police: Peu avant 1 heure de l'après-midi, elle entendit tirer des coups de revolver dans le local d'à côté, et vit par la porte vitrée trois hommes en train d'assommer le caissier. Plus morte que vive, elle sort sur la place pour chercher la police, et, ne la trouvant point, s'en revient sur ses pas, n'ayant pas cette idée bien simple d'appeler au secours soit un portefaix, chauffeur ou même un passant qui ne faisaient pas défaut à ce moment-là. Cette absence totale de bon sens permet aux agresseurs de vider tranquillement le coffre-fort, sans toucher toutefois aux billets de banques étrangers et en n'emportant que des billets suisses pour la valeur de 18,000 francs.

Lenzin, avec une dernière énergie et qui fait supposer qu'il y avait lui-même quelque chose à se faire, se traîne encore jusqu'à un téléphone, mais ne peut plus répondre à la demoiselle que par un râle étouffé. Celle-ci, pressant un crime, avise la police qui, malheureusement, arrive trop tard sur les lieux, et trouve le malheureux baignant dans son sang. Quelques heures plus tard, il succombe aux horribles blessures, sans avoir pu donner le moindre détail sur toute l'affaire, ce qui aurait facilité énormément la tâche de la police.

A l'heure qu'il est, on ne sait ni le chemin que les meurtriers ont pris, ni d'où ils sont venus.

L'agitation de la population n'était pas encore calmée qu'on parlait d'une seconde agression, cette fois-ci sur un ouvrier se rendant à son travail le matin. Un malandrin tire cinq coups contre lui, ne l'atteignant heureusement qu'au bras. Aux appels de secours accourent les gens des maisons voisines, faisant immédiatement la chasse à l'homme qui s'enfuit sur une bicyclette. Sans la présence d'esprit d'un laitière qui mit son char à travers la route, obligeant ainsi le luyard de descendre de sa machine, celui-ci aurait probablement réussi à prendre la large. De cette manière, il a pu être appréhendé, et je vous assure que peu s'en est fallu que la population exaspérée ne le pendît à un arbre ! En tous les cas, il a passé un mauvais quart d'heure jusqu'à l'arrivée de la police.

Si un instant on a cru se trouver en présence des mêmes auteurs, il n'en est malheureusement rien. Les deux crimes se sont simplement succédés dans l'intervalle de 48 heures.

Qu'il me soit permis de mentionner aussi le cas N 3, qui, s'il est moins grave, ne jette pas moins une singulière lumière sur la mentalité de certains gens, voulant continuer ce qui fut la coutume de la guerre.

Il y a quelques jours, un promoteur paisible fut accosté dans la « Hard », forêt à proximité de la ville, par un individu, lui demandant l'heure qu'il était. L'homme, sans défiance, veut rendre ce service et tire sa montre, que l'autre lui arrache avec la chaîne en prenant la fuite. Jusqu'à ce que la police fût avertie, le voleur a pu mettre une distance assez grande entre elle et lui pour ne pas être attrapé.

On est en droit de se demander si nous allons retomber aux temps du moyen âge, où de pareilles agressions furent la règle. Nul doute que notre sûreté emploiera toutes les ruses pour mettre la main au collet de ces brigands, car, pour la famille si cruellement frappée, la sanction la plus sévère s'impose.

La propagande étrangère

La distribution dans les rues de Genève d'un nouveau journal communiste fait dire à Asmodée, dans la « Tribune de Lausanne » :

Qu'on regarde aux noms des principaux collaborateurs de « L'Avant-Garde » (tel est son titre), on comprendra tout de suite bien des choses, et surtout la chose essentielle: M. Barbuse excepté, dont le désintéressement n'est pas suspect, non plus que l'aberration qui a fait du combattant des tranchées qu'il fut le contempteur de la victoire qu'il a contribué à faire remporter, tous les inspirateurs et rédacteurs de cette feuille sont connus pour leurs sympathies pro-allemandes. Il y a MM. Robert Grimm et Fritz Platten, M. Humbert-Droz, Mme Rosa Bloch, etc. Il ne manque à ce journal, pour être un journal malgré tout, qu'un vrai journaliste. Celui-ci est à Berlin ; mais c'est un

Evy rougit, mais reste muette.
— Qui est-ce ?
— Pam ! Comment pouvez-vous dire des choses pareilles ?
— Evy ! Comment pouvez-vous les faire ?
— Mais je n'ai rien fait, je...
— Alors, qu'est-ce qu'il a fait ?
— Rien... il ne sait même pas.
Evelynne s'est effondrée sur l'épaule nue de son juge en combinaison et pleure copieusement.

— J'ai tant besoin de le voir, Pam.

— Eh bien, dites-moi son nom... et je verrai...

— C'est M. Lucien Morgan.

La pensée d'affliger sa cousine peut seule retenir l'éclat de rire prêt à jaillir des lèvres de Pam. Le jeune pasteur nommé récemment comme auxiliaire du bon Cuningham est plutôt ridicule, avec ses cheveux filasse, ses yeux pâles, et il est aussi terne en esprit qu'en apparence. Pam aurait juré qu'il était incapable d'inspirer l'amour. Il est vrai que la pauvre Evy n'a jamais vu d'autres jeunes gens... Et pleine d'indulgence pour une situation si particulière, elle tapote l'épaule de sa larmoyante cousine avec des paroles consolantes.

— Comment pouvez-vous l'adorer à ce point ? ne peut-elle pourtant se tenir de demander.

— Je ne l'adore pas, proteste la pieuse amoureuse, mais...

— Mais vous seriez charmée de vous appeler Mme Lucien Morgan ? Je comprends... J'ai bien peur que votre choix ne soit pas du goût de mon grand-père, Evy... ni même celui de ma tante Rosemonde. Ce serait une affreuse mésalliance, savez-vous, ajoute-t-elle, regardant du coin de l'œil l'effet de ce mot sur sa très aristocratique cousine.

— Comment pouvez-vous l'adorer à ce point ? ne peut-elle pourtant se tenir de demander.

— Je ne l'adore pas, proteste la pieuse amoureuse, mais...

— Mais vous seriez charmée de vous appeler Mme Lucien Morgan ? Je comprends... J'ai bien peur que votre choix ne soit pas du goût de mon grand-père, Evy... ni même celui de ma tante Rosemonde. Ce serait une affreuse mésalliance, savez-vous, ajoute-t-elle, regardant du coin de l'œil l'effet de ce mot sur sa très aristocratique cousine.

Les yeux d'Evy se lèvent désespérément vers le ciel, et Pam, sans plus argumenter, précipite l'offre de son sacrifice :

moins long chemin que d'aller, ou de revenir de Tipperary, et l'on serait surpris de d'ici peu, l'ancien directeur de la « Feuille », — dont « L'Avant-Garde » n'est que la palette resurrection — ne fût prochainement de retour au bercail, ou au râtelier.

Le premier numéro de l'organe communiste nous expose le programme de ses lanceurs. Abstraction faite de la phraseologie obligée dans ce genre de placards, on y relève ceci, qui suffit à déceler sa véritable origine :

« L'Avant-Garde » luttera systématiquement (?) contre le « bourrage de crâne » organisé autour de la classe bourgeoise contre le mouvement prolétarien, principalement celui de Russie... »

Et, en seconde page, un article: « La Russie des soviets ; ce que la Russie des soviets a fait pour l'enfant ». Ce qu'elle fait des adultes est passé sous silence, bien entendu. La quatrième page renferme les dépêches ; le lecteur est averti que « L'Avant-Garde » doit utiliser les nouvelles souvent tendancieuses des agences bourgeoises, et qu'elle les rectifiera dans la mesure du possible. Par fil spécial avec Moscou, sans doute ?

Nul qui, connaissant le coût du papier, de la composition, de l'expédition, et le peu de rapport des annonces, étant donné le marasme des affaires, ne sache qu'un nouveau quotidien ne peut espérer de se lancer sérieusement à moins d'être fermement décidé de sacrifier un million au moins, durant deux ou trois ans. Nos communistes ne semblent pas avoir été gênés par ces prévisions budgétaires ; ils partent légèrement du pied gauche, et non sans un savoir-comique, affirmant qu'ils s'attendent, pour boucler leur compte, à la puissance d'achat des ouvriers. Lisez plutôt :

« L'Avant-Garde » paraît au moment où se dessine une formidable offensive contre le prolétariat, offensive économique, politique et militaire. A lui de dire s'il veut subir une nouvelle « dernière guerre » et s'il veut demeurer éternellement sous ses chaînes actuelles, ou s'il veut prendre conscience de ses intérêts véritables et soutenir l'organe qui le défend pour marcher vers une société dans laquelle, enfin, il serait libre. Le sort de « L'Avant-Garde » est entre ses mains.

Sans matrice, il est permis de douter de cette dernière affirmation. Le journal « La Feuille » disparut lorsque la dernière offensive allemande en Suisse eut échoué : le vote du 16 mai 1920, consacrant notre entrée dans la Société des Nations, lui donna le coup de grâce. Elle n'avait pas coûté cher à la classe ouvrière, es-mains de laquelle elle était mise avec une insistance gratuite et obligatoire. « L'Avant-Garde » naît au moment où la France va se trouver, trop vraisemblablement, isolée pour amener, par des moyens autres que persuasifs, l'Allemagne à résipiscence. Il y a des coïncidences que les esprits critiques estiment à tout le moins singulières.

Le but manifestement poursuivi est de faire de la Suisse un entrepôt d'où serait largement distribué au dehors la propagande communiste, qu'on sait inopérante chez nous. Et l'on a choisi Genève pour le lancement, afin que le siège de la Société des Nations devint de la sorte suspect aux puissances contractantes. Tout cela, dissimulé sous la rhétorique d'usage, n'est pas plus visible que le nez au milieu du visage. Mais nous supportons assez philosophiquement cette nouvelle offensive.

Le temps en avril

Si jamais mois d'avril fut bisé, ce fut bien celui qui vient de s'écouler ! Après la série de mois de même régime (depuis octobre dernier surtout), on aurait pu s'attendre à mieux. Des vingt jours que compte ce mois, on en a eu vingt-trois de bisés à l'excès, d'une bise épave, violente, tempétueuse et quasi hivernale. Une telle période est vraiment rare dans les annales du temps.

Par suite de ce régime particulier, la température moyenne d'avril 1921 est restée très voisine de la normale, mais avec des sautes très accusées dans ses détails. Des hausses importantes ont eu lieu entre le 2 et le 4, le 11 et le 13, le 27, tandis que des baisses très accentuées s'enregistraient entre ces dates, celle du milieu du mois étant la plus profonde et la plus durable, constituant un véritable retour d'hiver.

— Prenez toujours ma place à table ce soir... Nous verrons plus tard.

— Vrai ?... Cela ne vous prive pas trop ?

— Pas du tout, affirme stoïquement Pam, qui est horriblement déçue, mais ne veut pas se jeter à la traversée d'un amour sincère, si grotesque qu'il lui paraisse.

Aussi bien tout n'est pas irrévocablement perdu ; elle peut encore descendre au salon, après le dîner, comme le lui avait tout d'abord proposé son grand-père.

Et sans plus tarder, elle entre en pourparlers avec Pilly pour transformer en robe basse la plus élégante de ses deux toilettes.

Une très grande dame, une très jolie femme et un orateur fameux suffirent, même dans une capitale, à donner du relief à un dîner. Trois attractions de cette sorte réunies à la campagne y font époque.

C'est pourquoi, sans doute, les invités de lord Yoland ne se sont pas attardés au fumoir ce soir-là. Quand Pam descend, tous sont déjà dans le grand salon, y faisant groupe pour écouter lady Henriette assise au piano. Elle joue remarquablement, pour une femme du monde, et Pam, bon juge en l'espèce, la décreta « fascinante ». Sa robe perlée de jais la moule avec aussi peu de discrétion que possible et aucun bijou n'a été appelé à parer une beauté qui est sûre d'elle-même. Pourtant un gros diamant, seule note claire dans le sombre éclat de sa toilette, brille à sa main droite au hasard de son jeu.

Pam traverse doucement le salon qui lui sert de poste d'observation et promène son regard intelligent sur les auditeurs plus ou moins attentifs de la virtuose.

Lord Yoland occupe son fauteuil familial au coin du feu, faisant vis-à-vis à la duchesse qui, au contraire de sa fille, étale une profusion de

La moyenne thermique de ce dernier mois a été de 7°5 ; celle de 1920, de 1914 et de 1909, est plus élevée, tandis que celle de 1919, 1917 et 1915 est beaucoup plus basse. Ce fut le mois d'avril 1909 qui fut le plus chaud et celui de 1919 le plus froid.

La journée la plus chaude a été celle du 11, avec un maximum de 20°5 et une moyenne de 15°1 ; la plus froide celle du 16, avec une moyenne de -0°7 ; le lendemain s'enregistrait le minimum: -5° et la gelée causait de grands dégâts dans les campagnes. L'amplitude thermique a donc été de 25°5, chiffre considérable. Notons encore que le thermomètre est tombé 10 fois au-dessous de zéro durant ce dernier mois, ce qui n'est pas précisément normal !

La chute des pluies n'a pas été abondante, plutôt faible. On n'a recueilli que 43 mm. d'eau, principalement en neige et cela au cours de huit journées, dont six neigeuses entre le 15 et le 20. Une précipitation double et même triple eût été nécessaire. La neige est tombée assez fortement le 15 et le 19, mais une pluie chaude eût été de beaucoup préférable. Les derniers flocons sont tombés le 20 avril.

Plus variable que précédemment, la pression barométrique a subi quelques fluctuations et la moyenne du mois est un peu inférieure à la ligne ordinaire. L'écart général entre le point le plus haut, du 1er, et le point le plus bas, du 13, est de 15,7 mm., ce qui n'est pas excessif. Mais, comme auparavant, les dépressions méditerranéennes l'ont emporté sur celles de l'Atlantique boréal, favorisant ainsi l'appel des courants froids du nord sur nos régions. Le vent du sud-ouest a, de ce fait, été très rare (trois jours seulement), comme en février et mars. Un temps orageux a caractérisé les journées du 4, du 13 et du 28 avril, mais le premier orage de ce printemps s'est produit le 26 du mois précédent.

(G. I. — Station du Jorat.)

Lettre de La Chau-de-Fonds

Le 5 mai 1921.

Une hirondelle ne fait pas le printemps ! Nous venons d'en faire l'expérience, une fois de plus. Les gracieuses messagères du renouveau volaient gaieusement hier autour du vieux clocher, bruni par l'incendie, et la neige tombe à gros flocons lamentables en ce jour d'Ascension !

Il y a de quoi rafraîchir le zèle des plus ardents politiciens. Comment voulez-vous amener du monde à des assemblées en plein air par la température glaciale dont nous « jouissons » depuis une quinzaine ? Aussi notre manifestation du 1er mai a-t-elle été plus tranquille encore que d'habitude ; ceux qui s'y sont rendus l'ont fait par devoir et sont bien vite rentrés à la maison dès que la pluie s'est mise de la partie. La lutte électorale en vue du renouvellement des autorités communales n'a revêtu jusqu'ici aucun caractère violent, si ce n'est dans quelques journaux de l'extrême-gauche. Nous sommes, cela va sans dire, inondés de littérature qui prône les vertus exclusives de chaque parti : les imprimeurs doivent être satisfaits et les ménagères qui rallient les poêles, comme au cœur de l'hiver, ne manqueront pas de papier. Nos partis bourgeois ont organisé des assemblées de quartiers que vous connaissez depuis longtemps à Neuchâtel et dont nous verrons peut-être quelque résultat dans les urnes. Le moindre grain de mil aux créanciers du Crédit municipal ouvrier eût encore beaucoup mieux fait l'affaire des électeurs mécontents qui risquent de témoigner leur mauvais humeur assez compréhensible par une abstention peut-être grande dans les élections très prochaines.

A moins que la brochure du parti communiste ne les galvanise au dernier moment et qu'ils ne se lèvent pour protester contre des théories subversives ouvertement affichées et que les disciples de M. Humbert-Droz, ancien pasteur et secrétaire romand de nos bolchévistes, ne demandent qu'à mettre en pratique. Une hirondelle ne fait pas le printemps ! Et je vous assure bien que nous sommes loin de faire un accueil aimable aux sept candidats de la liste brune.

Ces messieurs ne se font eux-mêmes pas grande illusion. Oyez plutôt : « Si contre toute prévision nous atteignons le quorum, nos conseillers dénonceront l'impuissance du parlementarisme à solutionner la crise, ils se refuseront à prendre des responsabilités dans la gestion du régime capitaliste, ils poseront et défendront sans cesse les revendications maximales de la classe ouvrière. »

Voilà le point principal du programme communiste que nous ne risquons guère de voir appliquer dans notre ville : « Pour sortir de la faillite et de la crise, il n'y a qu'une voie : la lutte de classes révolutionnaire, l'action directe des masses ouvrières organisées et disciplinées, décidées à renverser le régime capitaliste par des grèves générales successives, par l'occupation des usines, par la lutte sociale et politique pouvant se développer jusqu'à l'insurrection armée si la bourgeoisie défend ses privilèges par la violence. »

La dite brochure, écrite dans un style très clair et bien français, qui fait contraste avec certaines élocutions sentant le boche à plein nez, contient certaines affirmations point trop éloignées à l'adresse des socialistes et du parti de M. le pasteur Pettavel (Union démocratique chrétienne).

« En grandissant, le parti socialiste a cessé d'être un parti d'opposition révolutionnaire pour devenir un parti de gouvernement, un parti au pouvoir ; ... des arrivistes en grand nombre y ont pénétré qui avaient plus en vue la lutte de places que la lutte de classes et qui une fois casés par les soins du parti lui ont tourné le dos... L'opposition fut muselée, exclue par la « Sentinelle », sa voix fut étouffée... Le parti socialiste répète encore les théories d'expropriation et de luttes de classes, mais il répète ces formules comme les chrétiens répètent les formules de fraternité et de charité dans leurs églises, en ayant peur de les pratiquer... M. Pettavel est simplement bourgeois libéral et il hait la Révolution russe parce qu'il a peur de perdre ses richesses. Au lieu de plaquer comme les bourgeois réactionnaires une mitrailleuse devant son coffre-fort, il y met Jésus-Christ !... »

On ne saurait être plus aimable. L'inconnue qui demeura jusqu'à dimanche soir est la proportion de chômeurs qui se laisseront prendre aux paroles de M. Humbert-Droz et celle des bourgeois qui répondront aux appels de M. Pettavel. Les électeurs qui trouvent que l'élément sérieux, chrétien (membres de synode, de conseils d'Eglise, d'anciens nationaux ou indépendants) n'est pas suffisamment représentés dans la liste de l'Union progressiste-libérale sont, fichtre ! bien difficiles.

En attendant les temps heureux que nous prédisent tous les partis, voici quelques chiffres récents qui sont aussi navrants que les temps : Au mois d'avril, on a contrôlé dans la métropole horlogère 19,607 boîtes or (62,754 en 1920), 747 boîtes argent et 131 boîtes platine. Le total de toutes les boîtes or dans les trois bureaux de contrôle en Suisse est de 28,606 contre 90,771 en 1920, celui des boîtes argent: 54,385 contre 105,905 en 1920. Le total des boîtes de toutes sortes contrôlées de janvier à avril 1921 est de 328,145, alors qu'on en comptait 975,349 en 1920.

Ces chiffres sont assez éloquentes pour se passer de commentaires, et, pendant que je le cherchais dans le tableau du contrôle fédéral, un gamin passait devant ma fenêtre en chantant sous la neige un refrain d'autrefois: « Va, va, petite Jeannette, va, va, le beau temps reviendra ! » Puisse-t-il, en effet, revenir bientôt pour notre chère-ti et notre belle industrie, avec les hirondelles.

La gaffe

Quand nos ancêtres ont inventé les salons, les usages, l'étiquette, le bon ton, la politesse, ils ont introduit dans le monde la gaffe, la gaffe sournoise qui saute sur la table au moment où vous ne vous y attendez pas et qu'on entend ricaner au milieu d'un silence gêné.

Personne n'y échappe. Nul ne peut se vanter de n'avoir jamais fait de gaffe. Choisissez l'homme le meilleur, le mieux intentionné, le moins malveillant, le moins bavard, le plus réfléchi, le plus prudent, interrogez-le, et vous verrez qu'il a caché dans un des replis de son âme le souvenir de quelque gaffe terrible qui, par delà les années, lui brûle encore les joues.

Avez-vous réuni chez vous trois personnes indifférentes les unes aux autres, que la gaffe est entrée avec elle et qu'elle attend le bon moment, tapie sous une chaise. Elle fascine sa victime, elle l'hypnotise et, s'il y a un pendu dans l'assistance, vous pouvez être certain qu'un invité en saisira la corde à pleines mains. S'il y a un monsieur qui a le nez crochu, son voisin ne manquera pas de souligner la mauvaise grâce qu'on a à posséder un nez crochu. En ce moment un silence cotonneux coupe les respirations.

Le « gaffeur » aimerait bien qu'il y eût une trappe quelque part. Le « gaffé » est tellement ennuyé qu'il oublie de se mettre en colère et les spectateurs sont plus gênés que tous les autres réunis.

Il y a des gens qui sont nés gaffeurs. C'est un don qu'ils ont. Ils y trébuchent comme le poisson dans l'eau. On a beau les bourrer de coups de pied sous la table, ils ne comprennent pas. Bien au contraire, ils semblent y avoir un encouragement. Ces gens-là sont dangereux. Ils feront un jour d'excellents diplomates. Ce sont eux qui ont fait dire au grand penseur dont le nom m'échappe: « La vie est un fleuve qu'on remonte à coups de gaffe. »

Il est à prévoir que la gaffe durera aussi longtemps que le monde tournera. Elle mourra peut-être le jour où nous nous promènerons de nouveau par les forêts profondes, une masse dans les mains et une peau de lapin au tour des reins.

(Tribune de Lausanne.)

mais il a été fait en province, tout simplement. Elle vient de trancher, fort judicieusement, pour le chef-d'œuvre de la grande couture parisienne quand Evelynne entre dans sa chambre et, à sa profonde surprise, lui déclare tout net qu'elle entend descendre au dîner à sa place.

Pam est aussi ahurie que si elle voyait évoluer dans sa chambre la statue du Commandeur qu'elle a vu autrefois évoluer au théâtre.

— Mais vous m'avez dit cent fois que vous aviez horreur de descendre dîner dans ces sortes de circonstances.

— Oui, « j'aurais » horreur.

— Et maintenant ?

— J'aime beaucoup. Et je vais descendre.

La douce et soumise Evy est décidément métamorphosée.

— Que dira grand-père ?

— Rien du tout. Ça lui est égal, à grand-père.

Mais vous a choisie seulement parce que vous avez dit que vous vouliez voir M. Peel.

— J'ai encore envie de le voir, Evy, rien n'est changé ! Vous descendrez la prochaine fois... et la fois suivante, et toutes les autres fois que vous voudrez. Mais, pour le moment, laissez-moi résoudre en paix le problème, assez difficile, qui consiste à transformer une robe montante en robe décolletée en moins d'une demi-heure.

— Oh ! Pam, je vous en supplie, cédez-moi votre tour. Vous descendez seulement par curiosité, tandis que moi...

Pam abandonne le petit nuage rose qu'elle commença de découvrir et se retourne vers sa cousine, les yeux dilatés par l'étonnement. Elle paraît très jeune, presque un enfant, dans la mignonne combinaison qui enserre sa taille et s'arrête, net, au-dessus des genoux.

— Evelynne Marx, dit-elle, prenant un air sérieux peu en rapport avec cette tenue légère, il y a un amoureux là-dessous.

— Prenez toujours ma place à table ce soir... Nous verrons plus tard.

— Vrai ?... Cela ne vous prive pas trop ?

— Pas du tout, affirme stoïquement Pam, qui est horriblement déçue, mais ne veut pas se jeter à la traversée d'un amour sincère, si grotesque qu'il lui paraisse.

Aussi bien tout n'est pas irrévocablement perdu ; elle peut encore descendre au salon, après le dîner, comme le lui avait tout d'abord proposé son grand-père.

Et sans plus tarder, elle entre en pourparlers avec Pilly pour transformer en robe basse la plus élégante de ses deux toilettes.

Une très grande dame, une très jolie femme et un orateur fameux suffirent, même dans une capitale, à donner du relief à un dîner. Trois attractions de cette sorte réunies à la campagne y font époque.

C'est pourquoi, sans doute, les invités de lord Yoland ne se sont pas attardés au fumoir ce soir-là. Quand Pam descend, tous sont déjà dans le grand salon, y faisant groupe pour écouter lady Henriette assise au piano. Elle joue remarquablement, pour une femme du monde, et Pam, bon juge en l'espèce, la décreta « fascinante ». Sa robe perlée de jais la moule avec aussi peu de discrétion que possible et aucun bijou n'a été appelé à parer une beauté qui est sûre d'elle-même. Pourtant un gros diamant, seule note claire dans le sombre éclat de sa toilette, brille à sa main droite au hasard de son jeu.

Occasions

Pour hommes:
Bottines croûte



Pour fillettes:
26/29 10.-
30/35 15.-

G. Pétremand
Moullins 15 - Neuchâtel

Avec succès

vous employez journellement pour les soins rationnels de la peau, grâce à sa pureté, sa douceur et sa durabilité le véritable

Savon au Lait de Lis Bergmann

Marque: Deux Mineurs
L'efficacité absolue de ce savon apprécié supprime les impuretés de la peau et les taches de rousseur. En vente à Fr. 1.50 chez Messieurs:
F. Jordan, pharm., Neuchâtel.
E. Bauler, >
A. Bourgeois, >
A. Donner, >
F. Triplet, >
A. Wildhaber, >
G. Bernard, Bazar, >
R. Lüscher, épice, >
Maison Ch. Petitpierre et succursales,
François Pochat, rue Flanères,
A. Guye-Prêtre, merc.,
Zimmermann S.A., épice,
M. Tissot, pharm., Colombier.
Fr. Weber, coiffeur, Corcelles.
E. Denis-Hediger, Saint-Aubin.
L. Stauffer, horloger, St-Aubin.
H. Zitzgraff, pharm., St-Blaise.

Photo-Amateurs!

FILMPACK 9-12 à fr. 6.70.
CARTES POSTALES Aristo, pour tirage au jour, mates et brillantes, et autovireur, 70 c., appareils d'occasion.
Photographie américain, St-Honoré 7.

Société Coopérative de Consommation

Pommes de terre nouvelles

dans tous nos magasins, au plus bas prix du jour.

SPICHIGER & Co - Neuchâtel

Tapis à la pièce en tous genres
Milieux de Salon, Descentes de lit, Tapis de Table et Couvertures, Linoléums et Toiles cirées

Office Commercial à Pesoux



BUREAU: Rue de la Gare
ENTREPOT: Ferme Oppliger
TÉLÉPHONE 59

envoi contre remboursement à toute personne soucieuse de faire des économies, les marchandises suivantes aux prix exceptionnellement bas indiqués ci-dessous:

COULEUSES galvanisées, sac d'une pièce, injecteur y compris:			
30 litres	40 litres	50 litres	65 litres
fr. 16.50	fr. 21.50	fr. 26.50	fr. 31.50
BAQUETS ovales, galvanisés:			
40-59	14 L.	60-50	54 L.
44-35	20 >	65-55	65 >
48-39	26 >	72-58	80 >
52-43	34 >	80-64	100 >
56-47	44 >	90-72	135 >
ARROSOIRS ronds:		ARROSOIRS ovales:	
10 litres	fr. 11.50	10 litres	fr. 12.50
12 >	fr. 12.-	12 >	fr. 13.50
SEAUX A EAU, avec anse renforcée:			
41 litres	fr. 4.50	17 litres	fr. 5.50
14 >	fr. 5.-	22 >	fr. 6.80
PUISOIRS forme haute, douille forte, estampée:			
4 1/2 litres	fr. 4.50	5 litres	fr. 4.80

Marchandise de toute première qualité, soignée et solide. Tous ces prix s'entendent port à la charge du client. - Nous fournissons tous autres articles en tôle galvanisée, aux plus justes prix. F.Z. 447 N.

Dépuratif du Printemps

Suc d'herbes fraîches
Le prix du litre suffisant pour la cure est de fr. 5.50

PHARMACIE JORDAN

COSTUME pour dames
en serge laine, façon tailleur, se fait en noir, marine et brun, **49.-**

Voyez nos devantures

COSTUME pour dames
façon trotteur en loden, gris foncé, orné piqûres et boutons, **68.-**

COSTUME
tissu fantaisie, façon soignée, grand col, poches garnies boutons, **115.-**



COSTUME
en gabardine et tricotine, col châle, ceinture, doublé soie mi-corps, **149.-**

COSTUME pour dames
en serge anglaise, col tailleur, ceinture et boutons, marine et noir, **89.-**

Visitez nos expositions

COSTUME pour dames
en serge foulée, col châle, garni piqûres et boutons, **95.-**

MAGASINS DE NOUVEAUTÉS
AUX ARMOURINS
NEUCHÂTEL SOCIÉTÉ ANONYME

Les rhumatismes et névralgies

sont immédiatement soulagés et guéris par la **FRICITION SÉBAY** remède domestique d'une grande efficacité, qui guérit aussi les lombagos, migraines, maux de tête, rages de dents, etc.
Le flacon: 2 francs dans toutes les pharmacies de Neuchâtel.
Dépôt général pour la Suisse: Pharmacies Réunies, La Chaux-de-Fonds.

Fiancés

évitent tout gaspillage d'argent en prenant leurs **MEUBLES** directement à la bonne source chez **SKRABAL Frères, Pesoux**
Rue de la Gare 2 - Rue de Neuchâtel 6 - Téléph. No 14

MAISON IMPORTANTE D'AMEUBLEMENTS. Exposition permanente de **Chambres à coucher** - **Salles à manger** FABRICATION SOignée et GARANTIE PRIX DE FABRIQUE

CONFITURES
au détail et en seaux
Fraises - Cerises
Coings - Myrtilles
Raisinets
Au Magasin de Comestibles **Seinet Fils**
6-8, rue des Epancheurs
Téléphone 71

A VENDRE
pour cause de manque de place, à des prix incroyables:
AUTOMOBILES MARTINI
(2, 4, 6 places)
Zédel 4 places Berliet 6 places
Chevrolet 2 et 4 places
Camionnette Martini, 500 kg., état de neuf, et Camions Martini, 2 et 3 tonnes.
Toutes ces machines sont vendues de confiance aux GARAGES MODERNES, à PESEUX, Agence des automobiles Martini et camions Saurer. - Stock de pièces de rechange. - Téléphone 85.

Névralgies
Influenza
Migraines
Maux de tête
CACHETS MATHEY
antinévralgiques
Soulagement immédiat et prompt guérison; la boîte 1 fr. 30 dans toutes les pharmacies de Neuchâtel.
Dépôt général pour la Suisse: Pharmacies Réunies, La Chaux-de-Fonds.

FUMEURS

goutez mes DÉLICIEUX **TABACS POUR LA PIPE**
Tabac d'Orient Fr. 4.- la liv.
Hollandais 5.50
Anglais 6.-
Français 5.-
J. Schiller
Rue de l'Hôpital 21
Bas du Château.
Un essai vous convaincra
Envois au dehors contre remboursement.

le sang de bouleau

marque déposée
véritable sève de bouleau des Alpes; pas d'esprit de vin ni d'essence. En 6 mois plus de 1000 recommandations et commandes. Contre la chute des cheveux, pellicules, plaques chauves, grisonnement, succès incroyables. Bouteilles à fr. 2.50 et 3.50. Pomme de sang de bouleau, contre le cuir chevelu sec, fr. 2.50. Excellent savon de toilette aux herbes fr. 1.-
Alpen-Kräuter-Zentrale an St-Gothard, Faido, J.H.2490Lz.

AU LOUVRE
Rue du Seyon NEUCHÂTEL Rue du Trésor

Journées populaires 25 Avril - 25 Mai

Pour hâter l'écoulement de nos stocks, nous liquidons tous nos articles à des prix extraordinairement bas

PROFITEZ! PROFITEZ!

Notre Grande Liquidation Générale est réelle et absolument sérieuse

30-40 % sur les NOUVEAUTÉS pour Manteaux, Robes, Blouses, Costumes, Jupes, Robes de chambre

40-50 % déjà déduit sur les CONFECTIONS, pour forcer la vente **10 % en plus** pendant 1 mois

30-40 % sur tous les articles pour TROUSSEAUX, Toile de fil et coton, Linges de cuisine, Nappes, Flanelle coton, Rideaux, Tapis de lit, Tapis de table, Couverture laine, Couvertures piquées, Descentes de lit, Couvertures mi-laine, Linoléum, Toile cirée,

40 % sur les Corsets, Bas, Marabouts, Tabliers, Lingerie
Gabardine d'été, au lieu de fr. 7.50, à fr. 4.50 toutes couleurs

Se recommande, Maison **KELLER-GYGER**

Enfoncez-vous bien ceci dans la tête

1. Notre cuir chromé «SMELDUR», en peau de buffle imperméabilisée, est deux fois plus durable que le cuir ordinaire. Les incrédules n'ont qu'à ressembler l'un des souliers en cuir chromé «SMELDUR» et l'autre en cuir ordinaire. Essayez!

2. Notre cuir «SMELDUR» peut se ferrer avec de gros clous aussi bien que le cuir ordinaire; nous garantissons du reste tout ferrage provenant de chez nous, mais nos semelles étant d'une extrême résistance à l'usure et ne glissant pas, cette précaution est la plupart du temps inutile.

Magasin: **Route de la gare 3** anciens Stocks d'armées

AMEUBLEMENTS GUILLOD
23, EGLUSE, 23
Tient les prix de toute concurrence
Meubles neufs et d'occasion
Visitez les magasins EGLUSE 23 pour vous rendre compte des prix et de la marchandise.
MAISON DE CONFIANCE fondée en 1895
Téléphone 5.58

LA MOTOCOQ S. A. COQ D'INDE 24 NEUCHÂTEL
A vendre d'occasion
1 MOTORÈVE, fr. 800.- comptant } solde en
2 SUN. > 800.- } paiements
1 INDIAN. > 1500.- } mensuels
1 TERROT. > 1000.- }
Motocyclettes Indian, Triumph - Mototrotinettes

A l'Alsacienne
Rue des Moullins 27, Neuchâtel
Grand choix de Poterie en tous genres
Assiettes, tasses, bols, soupières, plats, écuelles, saladiers, pots à lait, verres, etc.
OCCASION. Nous mettons en vente jusqu'à épuisement: Un lot de poterie artistique, avec petits défauts, se composant de vases à fleurs, cache-pots, hélières, au prix unique de fr. -.95 la pièce.
Nous vendons bon marché. - Visitez le magasin.

SOCIÉTÉ DE BANQUE SUISSE

Fondée en 1872

Capital-Actions et Réserves: Francs 153 millions

SIÈGE DE NEUCHÂTEL

Faub. de l'Hôpital 8 - Place A.-M. Piaget

LIVRETS DE DÉPOTS **4 1/2 0/0**

OBLIGATIONS DE CAISSE

de 1 à 5 ans ferme **5 1/2 0/0**

TOUTES OPÉRATIONS de banque, de bourse et de change, aux conditions les plus favorables

Crématoire la de Chaux-de-Fonds

La Société neuchâteloise de crémation avise le public: 1. que les plans du nouveau massif du Cimetière du Crématoire et la liste des concessions sont déposés au Secrétariat de la Direction de Police, rue du Marché, et chez le concierge du Cimetière, où ils peuvent être consultés; 2. qu'étant donnée la baisse du prix du coke, la taxe extraordinaire de fr. 70.- réclamée par incinération et pour le combustible est réduite dès le 1er mai à fr. 50.-.

Pâtisserie-Boulangerie Ernest MEYER

Près du Temple, St-BLAISE
SALON DE RAFRAICHISSEMENTS
Thé, Café, Chocolat complets
Petits pains feuilletés et fourrés, gâteaux
fruits - Pâtisserie variée - Pièces à la crème
TÉLÉPHONE 19.77. Se recommande.

COUTURE M^{me} O. STEINEGGER

9, AVENUE BEAUREGARD
CORMONDRECHE
Informe sa clientèle qu'elle a repris ses travaux de couture. Robes - Manteaux - Tailleurs
COUPE ET TRAVAUX IRREPROCHABLES
PRIX TRÈS MODÉRÉS

Gymnastique Suédoise
Massage
Culture physique
Institut: L. Sullivan prof. diplômé
Orangerie 4 Tél. 1196

BATEAUX A VAPEUR

Promenade à Chevroux
DIMANCHE 8 MAI 1921
ALLEZ RETOUR
13 h. 45 Neuchâtel à 19 h. 35
13 h. 55 Serrières à 19 h. 20
14 h. 05 Auvernier à 19 h. 10
14 h. 25 Cortalloid à 18 h. 50
14 h. 50 Chevroux à 18 h. 50
PRIX DES PLACES (aller et retour)
de Neuchâtel et Serrières I^{re} II^{me}
res 5.- 2.-
d'Auvernier 2.50 1.50
de Cortalloid, 2.- 1.20
Enfants demi-place
Société de Navigation.

AUVERNIER

Canot-automobile
„Mouette“
Promenade à l'heure ou à la journée.
Tous les dimanches
Promenade d'une heure à partir de 14 h. à 1 fr. par personne
Se recommande.
Emile Stämpfli.

CAFÉ-RESTAURANT de la PROMENADE

RUE POURTALES
Restauration chaude et froide à toute heure. Cuisine soignée.
TOUS LES SAMEDIS
Souper aux Tripes et Gâteau au Fromage à 22 heures.
VINS de 1^{er} choix. Salle à manger au 1^{er}. Local pour sociétés. 2 billards neufs. On reçoit des pensionnaires.
Se recommande. P. RIEDO.

Pour tous transports de bagages, colis-express s'adresser
Portefax-Commissionnaires
Téléphone 7.94
GARE

Cataplasmes au henné complètement inoffensif
Toutes les nuances
MAISON
Littenegger & Schallenberg
1^{er} Mars 20, vis-à-vis de la Rotonde

PENSON-FAMILLE
BELLEVUE - MARIN
Jours des gâteaux: Jeudi et samedi
Café-Beignets
Thé, chocolat, gâteaux, etc.
Dîners et soupers
Belles salles
Grand jardin ombragé
Prix modérés - Télé. 50
Se recommande, K. Unsel.

Photographie L. BOURQUIN
Atelier sous la caserne
COLOMBIER
Rue du Pont, - Téléph. 11
Portraits - Agrandissements
Groupes: familles, noces, sociétés, pensionnaires, etc.
Se rend à domicile sur demande.
Editions de cartes postales en phototypie pour hôtels et particuliers.
Vente d'appareils et fournitures KODAK pour amateurs.
L'atelier est ouvert le dimanche, de 10 h. à 18 h., la semaine, de 9 h. à 18 h. 1/2.
Sur demande, on opère le soir.
Travaux modernes.
Prix modérés.

Hôtel du Poisson, MARIN
Samedi soir
TRIPES
Se recommande,
Louis Gerster.

HOTEL BELLEVUE AUVERNIER
Tous les samedis
TRIPES
Se recommande.
Café Neuchâtelois CHAVANES 14
Tous les samedis soir
TRIPES
Tous les lundis matin
Gâteau au fromage
Consommations de 1^{er} choix
Se recommande.

BANQUE BERTHOUD & C^{ie} NEUCHÂTEL

FONDÉE EN 1850

CARNETS DE DEPOTS

Comptes-courants à vue et à termes fixes
Intérêt avantageux

GARDE DE TITRES

Location de compartiments de coffres-forts
Ordres de bourse
Encaissement SANS FRAIS de coupons et titres suisses remboursables

CHANGES

Sur demande envoi sans frais de notre cote journalière

CHEQUES. LETTRES DE CRÉDIT

Société Suisse d'Assurance contre la grêle

Réserves disponibles Fr. 9,268,958.28
Indemnités payées en 1920 1,570,076.20
Indemnités payées dep. la fondation de la Société > 25,444,568.70

Les assurés de l'année dernière qui n'ont pas dénoncé leur contrat de sociétaire, aux termes de l'art. 8 des statuts, sont invités à renouveler leurs assurances dans le délai prescrit par l'art. 27 des conditions.

Les sociétaires sont particulièrement rendus attentifs au fait que la garantie de la société stipulée par l'art. 18 des conditions, pour des dommages pouvant survenir au printemps, avant la conclusion de la nouvelle assurance, est limitée à l'époque avant le 21 mai. Cette garantie s'étend à toutes les cultures, à l'exception des fruits, des betteraves, des betteraves à fourrager et des betteraves à sucre.

Suivant l'alinéa 7 du dit article 18, tous les dommages survenant après le 21 mai ne sont par conséquent indemnisés que si, à l'époque où la chute de grêle a eu lieu, la nouvelle assurance était déjà en vigueur en vertu de l'art. 7 des nouveaux statuts.

SOCIÉTÉ SUISSE D'ASSURANCE CONTRE LA GRÊLE:
Le Directeur, E. LUTZ.

Nous vous recommandons nos agents énumérés ci-après, qui vous donneront tous les renseignements désirés et feront tout le nécessaire pour la conclusion de votre assurance.

Neuchâtel: Court & Cie, Bureau d'Assurances.
Vaux-sur-Lanthenay: Hanser Victor.
Cernier: Sognal Abram, notaire.
Neuveville: Klennig J.-J., caissier communal.

ALFRED HODEL ARCHITECTE

NEUCHÂTEL
PLANS ET DEVIS
Bureau PRÉBARREAU 4 T.É.L. 954

Restaurant du Concert

SOUS LE THÉÂTRE
Spécialité de fritures
BONNE RESTAURATION
Vins des Caves du Palais - Bière de la Brasserie Muller
Se recommande: Ch. Mérinat-Rossel

Toutes assurances-incendie

soit Mobiliers-Marchandises
Risques agricoles
sont traitées rapidement et très avantageusement par

Besse & C^{ie} Neuchâtel

Téléphone 1051 RUE DU TRÉSOR 7
Agence générale de la Bâloise-Incendie

Société de navigation à vapeur SERVICE DU DIMANCHE

10.05	12.30	17.15	dép. Neuchâtel	arr. 8.-	11.10	17.-
10.35	14.-	17.45	dép. Cudrefin	dép. 7.15	10.40	16.50

A la course de banlieue de 10 h. 05 et retour à Neuchâtel à 11 h. 10, le prix est de Fr. 1.-.

La course de 17 h. 15 continue sur Portailban, Chevroux, pour arriver à Estavayer à 19 h. 20.

Pour les courses spéciales et les promenades, prière de consulter les journaux et l'horlaire pour les autres courses.

LA DIRECTION.

Représentation du célèbre Photo-Drame de la Création

dans le Temple du Bas, NEUCHÂTEL

1^{re} partie: mardi le 10 mai, à 8 h. du soir
2^{me} > mercredi le 11 mai, à 8 h. du soir
3^{me} > jeudi le 12 mai, à 8 h. du soir
4^{me} > vendredi le 13 mai, à 8 h. du soir

Les 4 représentations donnent, dans leur ensemble, une merveilleuse perspective de l'histoire de notre planète, de sa création jusqu'à l'établissement glorieux du royaume de Dieu sur la terre.

Plusieurs centaines de projections artistiquement colorées, ainsi qu'un grand nombre de superbes films seront présentés.

Tous ceux qui ont vu le Photo-Drame verront les événements actuels dans une toute nouvelle lumière. Tous les chrétiens sérieux, sans considération de confession, ainsi que les sceptiques sincères sont cordialement invités.

Pour les enfants au-dessous de 16 ans, l'entrée est interdite.

ENTRÉE GRATUITE! Pas de collecte!
Association Internationale des Etudiants de la Bible.

CASINO DE LA ROTONDE

Portes 19 1/2 h. Dimanche 8 mai Rideau 20 1/2 h.

Grande Soirée de bienfaisance

en faveur des colonies de vacances
organisée par la sous-section des Pupilles Amis-Gymnastes avec le bienveillant concours de l'Orchestre Léonessa
Claude l'Ouvrier, pièce en 1 acte Grand ballet costumé

Dès 15 h. GRANDE MATINÉE
Pour les détails voir le programme
Dès 23 h. BAL

Prix des places: Représentation du soir, galerie fr. 2.- et 1^{er} parterre fr. 1.-. Matinée, grandes personnes fr. 1.- à toutes les places, militaires fr. 0.50, enfants fr. 0.30.
Billets en vente chez Festsch frères S. A.

du 6 mai au 12 mai Apollo du 6 mai au 12 mai

MONTE-CRISTO

SUITE et FIN du merveilleux et inoubliable drame
VII^{me} époque: Les derniers exploits de Caderoussa
VIII^{me} époque: Châtiments
Déposition de Willefort contre son fils. Mouvement haletant vers les situations les plus poignantes.
6 actes aux événements audacieux, énergiques, d'une intensité dramatique unique.

Le vrai bonheur

Comédie sentimentale en 2 actes.
Interprétée par Mlle MADDY du théâtre des Arts et Mlle GOSSET du théâtre de l'Odéon.
Le bonheur a dit un sage est partout et nulle part, et sa définition reste à faire.

BEAU CITRON SE MARIE CE MATIN

Scène comique. Péripéties sans nombre.
Grand succès de fou-rire.

Grandes chutes de la Guinée française

Scènes de voyage. Une des plus grandes merveilles de la nature.

Dès vendredi: **LES DÉBAUCHÉS**
Grand d'âme impressionnant

DEMEGAGEUSE TAXIS
TÉLÉPHONE 85. PESEUX
CAMIONNAGES AMBULANCE

BUREAU FIDUCIAIRE

Edmond-W. WIRZ - Expert comptable
COLOMBIER « La Terrasse » Téléphone 143
Contrôle - Révision - Bilan - Gérance

Hôtel du Vignoble - PESEUX

Dimanche 8 mai 1921

DANSE

Bonne musique - Jeu de quilles remis à neuf.
O. F. 539 N. Se recommande.

Grande salle du Restaurant du Mall

Dimanche 8 mai dès 14 h. et dès 20 h.

GRAND BAL

Orchestre LA GAITÉ
Se recommande, Lucas Nombelli.

HOTEL DE LA COURONNE - SAINT-BLAISE

Dimanche 9 mai 1921, dès 14 h. et demi

DANSE

Orchestre Maurice Mathez

BANQUE CANTONALE NEUCHÂTELOISE

GARANTIE DE L'ÉTAT

La Banque bonifie les taux d'intérêt suivants:

en Compte courant remboursable à vue	3 1/2-4 0/0
sur Livrets de son Service d'Épargne et de la Caisse d'Épargne de Neuchâtel (maximum Fr. 20,000.-)	4 1/2 0/0
sur Bons de dépôt, nominatifs ou au porteur, pour n'importe quelle somme, à 1, 2, 3 ou 5 ans, avec coupons semestriels d'intérêt	5 1/2 0/0
sur Obligations foncières, à 10 ans, en titres de Fr. 500 et Fr. 1000, avec coupons semestriels, au cours de 95 % et intérêts courus	5 1/2 0/0

Rendement: 6 1/8 0/0

LA DIRECTION.

CINÉMA DU THÉÂTRE DE NEUCHÂTEL

Jeu 5 - Vendredi 6 - Samedi 7 - Dimanche 8 Mai
Matinée dès 14 heures

Actualités Informations Actualités Informations

FABIENNE

Pièce en 5 actes interprétée par M^{lle} Yvonne Anrel, M. Jean Lord et la petite Christiane

Les Rivaux de Cyclone Smith

L'Héroïque CHARLOT

Comique en 2 parties
Location ouverte chaque jour de spectacle de 14 à 18 heures
Téléphone 13.55 Direction 13.54

COMPLETS POUR HOMMES

De notre grand achat il nous reste encore environ 200 COMPLETS à vendre aux prix suivants:

Série I	Complets tissus laine, gr. 44 à 48	40.--
Série II	Complets tissus laine, gr. 44 à 48	50.--
Série III	Complets en tissus laine, différents dessins et couleurs	60.--
Série IV	Complets en drap solide	75.--
Complets	laine peignée, 3 couleurs différentes, très élégants	90.--
Complets	pure laine, grand chic, bleu, noir et couleurs, 150.- 125.-	110.--

COMPLETS pour garçons et jeunes gens, en laine et coton, grand assortiment

JULES BLOCH Soldes et occasions

Neuchâtel - Succursale à Fleurier

POLITIQUE

Le différend franco-suisse

Pour un arbitrage de la S. d. N. PARIS, 4 (Havas). — Le Conseil directeur de l'Association française pour la Société des nations a voté à l'unanimité la résolution suivante, au sujet de la question des zones :

Le Conseil de l'Association française pour la Société des nations, conformément à ses principes généraux et au but qu'elle poursuit, émet le vœu que dans le différend actuellement pendante entre la Suisse et la France, au sujet de l'interprétation de l'article 495 du traité de Versailles, les deux gouvernements, si le commun accord stipulé par cet article ne peut pas être réalisé par voie de négociations directes, s'en remettent à l'arbitrage prévu par l'article 13 du pacte de la Société des nations qui fait partie intégrante du même traité.

Les Alliés et l'Allemagne Le protocole annexe LONDRES, 5 (C. P.). — Indépendamment de la déclaration finale du Conseil suprême publiée « in extenso » cette après-midi, les représentants des gouvernements belge, français, anglais, italien et japonais, qui sont représentés à la commission des réparations, ont signé un protocole annexe, adopté à l'unanimité, en vue d'amender l'annexe 2 à la partie VIII du traité de Versailles.

On sait que le paragraphe 22 permet d'amender, dans le cadre du traité, l'annexe relative aux réparations, à condition que la décision des gouvernements représentés à la commission des réparations soit unanime. Ce protocole crée en conséquence un paragraphe 12 bis, qui met en harmonie avec le traité les modalités de paiement qui seront signifiées par la commission des réparations à la Kriegsjustizkommission.

Il donne également les pouvoirs nécessaires à la commission des réparations pour tout ce qui concerne les obligations à émettre par l'Allemagne (date d'émission, intérêts, amortissements, etc.).

Il lui donne encore pouvoir de demander à l'Allemagne d'affecter certains de ses revenus et ressources au service de ses titres ; il autorise à créer un comité de garantie pour en surveiller l'emploi et pour fixer des dates et modes de paiement des sommes dues pour le service des obligations ou des autres paiements en rapport avec la dette de l'Allemagne.

Le gouvernement allemand devra affecter à cet effet les revenus suivants : 1. Les recettes des douanes et taxes maritimes et terrestres et en particulier le produit de tous les droits sur les importations et les exportations ; 2. Le produit du prélèvement de 25 % sur la valeur de toutes les exportations de l'Allemagne, à l'exception des exportations sur lesquelles un prélèvement d'au moins 25 % est effectué suivant la législation d'une quelconque des puissances alliées ; 3. Le produit de toute taxe directe ou indirecte ou de tout autre mode de paiement que le gouvernement allemand pourrait proposer et que le comité de garantie accepterait pour compléter les deux modes de paiement précédents ou s'y substituer.

Le comité de garantie ne sera pas autorisé à intervenir dans l'administration allemande. En outre, le paragraphe 19 de l'annexe 2 sera complété par la disposition suivante : L'Allemagne devra réunir les matériaux et la main-d'œuvre que toute puissance alliée pourra, après approbation de la commission des réparations, réclamer d'elle pour la restauration de ses régions dévastées, ou pour permettre à toute puissance alliée de relever ou de développer sa vie industrielle et économique.

La valeur de ces matières premières et de cette main-d'œuvre sera estimée par un expert allemand et un expert de la puissance

intéressée et, en cas de contestation, par un arbitre nommé par la commission des réparations. Enfin, de son côté, la commission des réparations a adopté un long mémoire fixant les modalités de paiement de la dette allemande.

A la Chambre des Communes LONDRES, 5 (C. P.). — M. Lloyd George a présenté aujourd'hui, à la Chambre des Communes, les deux documents que les Alliés ont envoyés à l'Allemagne par l'intermédiaire de l'ambassadeur d'Allemagne à Londres. Le Premier anglais a déclaré que, pendant deux ans, les Alliés ont fait montre envers l'Allemagne d'une patience exemplaire, mais que, maintenant, ils sont résolus à en finir : « Le désarmement de l'Allemagne est une question essentielle pour toute l'Europe, surtout pour la France, qui doit veiller, l'arme au pied, à sa frontière orientale. »

Quant aux réparations, les Alliés ont constitué un mécanisme qui permettra à l'Allemagne, si elle est de bonne foi, de faire honneur à ses engagements. Non seulement les chefs de l'opposition, mais les leaders de l'opposition libérale et du Labour Party ont pleinement approuvé les décisions du Conseil suprême.

M. Asquith a déclaré que les propositions des Alliés sont raisonnables. L'Allemagne commettra une erreur criminelle qui ne lui sera jamais pardonnée, si elle repousse ces conditions.

Le centenaire de Napoléon

La commémoration du centenaire de la mort de Napoléon a commencé mercredi à Paris. Une cérémonie a eu lieu à la Sorbonne, sous la présidence de M. Le Troquer, ministre des travaux publics et à laquelle assistaient un grand nombre de personnalités. Plusieurs discours ont été prononcés. M. Lacour-Gayet, membre de l'Institut, a notamment parlé des institutions civiles fondées par Napoléon. Il a dit le mérite de celui-ci, qui, en pleine révolution, avait su créer et organiser un Etat sur des bases qui n'ont pas changé depuis lors.

M. Le Troquer, en quelques paroles, a montré la nécessité pour le présent de s'inspirer des leçons du passé. La deuxième journée de cette commémoration a continué jeudi matin par une cérémonie militaire qui s'est déroulée à l'Arc de Triomphe et au cours de laquelle un hommage a été rendu au Soldat inconnu. Le président de la République, les ministres, les maréchaux Foch et Pétain, les ambassadeurs d'Angleterre, de Belgique, d'Espagne et d'Italie, les corps constitués et une foule énorme assistaient à cette cérémonie qui a revêtu un caractère de grande solennité.

M. Barthou, ministre de la guerre, prononça un discours, où, après avoir dit que Napoléon n'était le monopole d'aucun parti, il esquissa, à larges traits, l'œuvre accomplie par l'empereur. Faisant allusion à la situation présente, M. Barthou affirme les dispositions pacifiques de la France et sa résolution d'obtenir l'exécution complète du traité de paix. Le discours du ministre fut chaleureusement applaudi. MM. Millerand et Barthou assistèrent ensuite à un défilé des troupes.

La dernière des cérémonies s'est déroulée jeudi soir, aux Invalides, en présence des membres du gouvernement, de chefs militaires, de magistrats et des membres de l'Institut de France.

A 5 heures, le maréchal Foch et M. Louis Barthou, ministre de la guerre, ont pris place au pied de l'autel. Le cardinal-archevêque, Mgr Louis Dubois, s'est approché du tombeau et a donné l'absoute. Le maréchal Foch a prononcé un discours et évoqué la mémoire de Napoléon. Au dehors, depuis 5 h. 49, heure à laquelle Napoléon, expira, le canon tira, de minute en minute.

SUISSE

St-Louis-Bâle et Verrières-Pontarlier (corr.). — Votre correspondant de Berne écrit dans votre numéro de mercredi dernier que, déléguant aux vœux des Bâlois, la France consentirait à transférer de St-Louis à Bâle le bureau des douanes ; par contre et à titre de compensation elle demanderait que celui des Verrières fût installé à Pontarlier.

De ce fait, les trains internationaux France-Suisse ne passeraient plus par Pontarlier-Neuchâtel et seraient acheminés sur Bâle et Berne. Nous aimons à croire que cette information n'est pas exacte ou est prématurée et qu'il sera possible encore de maintenir le régime actuel, car il est inutile de souligner l'importance de cette décision et le préjudice qui en résulterait pour notre pays. La route via Pontarlier-Neuchâtel est la plus courte sur Berne et au delà ; ses déclivités ne sont pas plus sensibles que sur d'autres réseaux, son tracé est certes bien plus intéressant et pittoresque, et il serait fort regrettable de voir les beaux directs de Paris nous fausser compagnie au profit et au bénéfice de Bâle et des réseaux de l'est et de l'Alsace-Lorraine.

Nos autorités sauront intervenir en temps voulu et d'une manière énergique pour sauvegarder les intérêts de toute une région, qui, jusqu'ici, n'a pas précisément été favorisée par nos chemins de fer. Il serait navrant de lui voir enlever encore cette fiche de consolation et nous comptons fermement que la situation acquise sera maintenue dans son intégrité en ce qui concerne nos relations ferroviaires avec notre grande voisine qui a toujours témoigné à notre égard les meilleures intentions et le désir de nous faciliter dans la mesure du possible.

GENÈVE. — Venant de Paris, Frankisch Zalewski-Abramovitch, dit l'« Oeil de Moscou », qui, comme on le sait, a été expulsé de France, est arrivé dimanche matin à Genève, accompagné de sa femme, de son enfant de 13 mois et de deux inspecteurs de la Streté de Paris. Abramovitch étant sous mandat du ministère public fédéral, il fut aussitôt appréhendé, interrogé par le commissaire de police Seesler et écroué pour être mis à la disposition des autorités fédérales. Sa femme et son enfant ont été conduits dans un hôtel de Genève.

Une jeune fille de Genève, qui avait volé à plusieurs reprises des rognures d'or dans la fabrique de chaînes Gay frères et Cie, a été arrêtée mardi soir par la streté. La jeune fille a avoué qu'elle remettait à son père, manoeuvre italien, l'or volé, qui était transmis, pour le fondre, à un marchand de bicyclettes, italien également. Les lingots étaient ensuite confiés à un complice, qui les exportait en France.

BERNE. — Un énorme pan de rocher s'est détaché de la Burgfluh sur laquelle s'élève le château de Wimmis. Bien qu'une grande partie des pierres se soit trouvée arrêtée dans leur chute par les arbres de la forêt, celle-ci a éprouvé de grands dommages, ainsi que les prairies situées dans la ligne de chute. On redoute de nouveaux éboulements. — Samedi soir, à 9 heures, deux citoyens de Tramelan revenaient de la Gruyère. Arrivés entre les maisons des petites familles et le restaurant de La Clef, deux individus surgirent

d'un fourré, frappèrent à coups de gourdin sur l'un d'eux : alors une lutte s'engagea. Celle-ci aurait pris une tournure grave sans l'aide du compagnon de la victime. De ce fait, les agresseurs lâchèrent prise, se voyant réduits à l'impuissance. Ils furent reconnus et signalés à la police.

La fièvre aphteuse a été constatée dans une écurie de Chindou. Trois pièces de bétail sont atteintes. Toutes les mesures de protection ont immédiatement été prises par les autorités.

Selon le « Courrier de la Vallée », la maladie doit avoir été apportée par une pièce de bétail achetée quelques jours auparavant à Delémont. On dit que la maladie n'a plus la virulence de l'année dernière, mais les mesures prophylactiques les plus sévères sont néanmoins de rigueur.

Chronique zuricoise

(De notre corresp.)

A propos des exagérations du fisco

Les exagérations du fisco zuricois, dont j'eus déjà l'occasion de vous entretenir à plus d'une reprise, commencent à faire sentir leurs effets dans la vie économique de la ville de Zurich, notamment en ce qui concerne le séjour d'étrangers fortunés ; voici, en effet, comment s'exprime la Société de développement, dans un mémoire adressé à la commission du Grand Conseil chargée de la révision de la loi d'impôt :

« La Société de développement s'était donné comme tâche, depuis 37 ans qu'elle existe, d'attirer à Zurich, pour des séjours plus ou moins prolongés, des familles fortunées, parce que ces gens-là, sans rien coûter à l'Etat, contribuent à donner de l'animation au commerce, et de ce fait à augmenter l'aisance générale. Ces dernières années, en réalité, il n'a plus été question d'attirer des rentiers, ne fût-ce qu'à cause de la pénurie des logements ; ils étaient obligés de loger dans les hôtels et les pensions, qui ont vu leur clientèle augmenter grâce à cela. »

Aujourd'hui, nous nous trouvons dans de tout autres circonstances ; au cours du second semestre de l'année passée, les hôtels et les pensions ont commencé à se vider, de même les appartements chers, qui se louent très difficilement aujourd'hui. C'est que non seulement les étrangers qui étaient venus se réfugier ici pendant la guerre, mais encore des familles qui vivaient chez nous depuis de longues années sont partis, soit parce qu'ils ont subi de grosses pertes de capitaux soit parce qu'ils ont assez des tracasseries du fisco. Cet exode se fait sentir maintenant d'une manière très sensible, particulièrement pour les magasins, mais aussi dans l'activité des corps de métiers, où l'on a noté une augmentation progressive du chômage. »

Nous estimons qu'il est extrêmement dangereux, alors que la crise sévit avec intensité, de projeter de nouvelles mesures légales qui frapperont encore davantage les capitaux, lesquels sont déjà atteints ici bien plus durement qu'ailleurs. Si les aggravations d'impôt sont réalisées, elles auront très certainement pour conséquence d'augmenter encore les départs, tandis que les gens qui s'en vont ne seront pas remplacés par de nouveaux arrivants.

A notre point de vue, les autorités feraient beaucoup mieux, par l'application de taux d'impôts modérés, d'attirer de nouveaux capitaux, ce qui permettra au commerce et à l'industrie de s'acquitter plus facilement envers le fisco, puisque leur activité augmenterait de nouveau. C'est pourquoi nous demandons instamment que toute progression de l'impôt sur le revenu et ce qui sera perçu en moins dans les classes de contribuables les moins favorisés de la fortune soient compensés par une simplification de l'appareil fiscal. »

On avouera que la plupart des pensées exprimées dans ce qui précède sont marquées au coin du bon sens ; nous faisons toutes réserves naturellement, en ce qui concerne le départ des « Schieber » et autres personnages de même acabit, accapareurs ou spéculateurs. Même s'ils avaient beaucoup d'argent à dépenser et quel argent ! — il ne faudrait pas regretter que ces individus-là soient allés se faire pendre ailleurs. Du reste, je suppose bien que ce n'est pas à cette catégorie-là de gens que la Société de développement fait allusion ; car, de ces gens-là, il y en aura toujours trop, et ils sont la peste des villes.

En avant la musique !

L'idée de créer en Suisse un corps de musique composé uniquement de professionnels revient sur le tapis ; si je me souviens bien, l'on en avait assez fortement discuté avant la guerre, puis le projet était tombé, du moins plus personne n'en avait-il parlé pendant assez longtemps. Il s'agit, cette fois, de la reprise de l'idée par une société dont le siège est à Zurich ; le but principal du corps à constituer serait de donner plus de relief à la vie musicale dans notre pays. A côté de cela, la société qui s'occupe de la chose voudrait aider à des jeunes gens bien doués musicalement à devenir de bons professionnels, de manière à nous rendre de plus en plus indépendants vis-à-vis de l'étranger, où l'on est, sous ce rapport, bien plus avancé que chez nous, il faut l'avouer. Le président de la Société est M. Zehnder-Simmen, et le secrétaire M. C.-A. Schmid, docteur en droit.

Malgré tous les arguments que l'on ne manquera pas d'invoquer contre la création d'un « Corps de Musique Suisse », je crois qu'il y a lieu d'encourager les promoteurs de l'idée ; je trouve toujours un peu attristant de voir figurer dans nos fêtes populaires des fanfares ou harmonies étrangères (ici, par exemple, l'on ne jure que par la musique de Constance et autres Regimentsmusikern allemandes). Ah ! si nous pouvions avoir un groupement suisse dont les exécutions nous rappelleraient celles que nous ont données pendant la guerre nos fanfares de bataillons réunies, ce serait admirable !

Inconséquence...

Je vous ai signalé dernièrement la propagande intense que fait à Zurich le journal communiste « Der Kämpfer » en vue de l'acquisition d'annonces... bourgeoises. Il paraît que la chose réussit fort bien ailleurs, ainsi qu'en fait preuve une note parue mercredi dans un quotidien zuricois. Suivant cette notice, le journal socialiste « Der Freie Aargauer », a publié le 1er mai un numéro de propagande de 28 pages, ce qui n'a été possible, cela va de soi, qu'avec la collaboration des commerçants bourgeois qui ont passé des ordres d'annonces. La « Neue Aargauer Zeitung » remarque à ce propos :

« Huit jours après que les socialistes ont décapité la liste bourgeoise pour les élections, des représentants de la bourgeoisie n'ont rien de plus pressé que de soutenir le journal socialiste ; il y a là un manque de caractère tout à fait frappant. A l'occasion, les bourgeois et les paysans pourraient se rappeler les noms des commerçants qui insèrent dans l'organe socialiste, et agir en conséquence lors de leurs achats. Si les socialistes devenaient maîtres de la situation, avec leur programme de destruction de la vie économique, si jamais ils annihilent les petits métiers et le petit commerce à l'aide d'organisations coopératives, il ne faudra pas avoir la moindre pitié pour des gens qui taillent froidement dans leur propre chair, car ils auront mérité leur sort ! »

REGION DES LACS

Yverdon. — On a amené à l'infirmerie d'Yverdon, avec une double perforation d'intestin, causée par la ruade d'un cheval, un père de famille de Villars sous Champvent, nommé Hodel qui, il y a quatre ans, avait eu sa maison incendiée, puis a perdu plusieurs de ses enfants.

CANTON

Unions chrétiennes de jeunes gens (corr.). La fête cantonale des Unions chrétiennes de jeunes gens a eu lieu à Couvet, les mercredi et jeudi 4 et 5 mai.

Elle s'est ouverte au collège la veille de l'Ascension, par la traditionnelle et cordiale assemblée des délégués, qui est chargée de toutes les questions d'ordre administratif importants du faisceau neuchâtelois. Le soir, au Temple, M. Ch. Béguin, agent des U. C. J. G. neuchâteloises et jurassiennes, a fait sur ce sujet : « La religion est-elle encore bonne à quelque chose ? », une intéressante conférence aux délégués et à leurs hôtes.

Jeu de l'Ascension, un auditoire nombreux remplit la chapelle de l'Eglise indépendante, pour assister au concours de chant dont cinq sections allaient faire les frais ; chacune d'elles exécuta deux morceaux, le premier imposé et le second de son choix. Les choristes de La Chaux-de-Fonds se firent remarquer par des interprétations particulièrement excellentes.

A 9 h. 45, les unionistes prirent, qui le chemin du temple, qui celui de la chapelle, pour participer à l'un des cultes, présidés respectivement par les pasteurs Ecklin, du Locle et Schneider, de La Sagne. Ces deux services, par leur caractère d'intimité et d'élévation religieuse, ont été le meilleur moment de la journée de jeudi et comme le centre de toute la fête.

Vers 11 h., ce fut au temple, l'assemblée administrative générale, sous la présidence de M. Camille Choffat, président cantonal, qui donna lecture d'un rapport intelligent et ferme sur l'exercice écoulé. M. C. Furrer, professeur, annonça ensuite les réjouissants résultats du concours de chant. Mentionnés encore, parmi les orateurs de cette séance, M. Th. Geisendorf, secrétaire général du comité universel des U. C. J. G.

L'après-midi, une réunion unioniste publique, au temple, termina la fête. Trois laïques, MM. A. Quillet, agriculteur, R. Ecklin, notaire, et E. Butticar, employé, cherchèrent successivement à présenter et à définir trois faces de « notre christianisme » : la compréhension, l'amour, l'action. M. P. Vaucher, agent, dit quelques mots du travail que poursuivent les Unions chrétiennes parmi les garçons, au moyen d'œuvres telles que les éclaireurs, les unions cadettes et moyennes, et M. C. Choffat prononça la prière finale. Les différentes allocations de cette séance furent encadrées de sol de violon et de chœurs, finement exécutés.

La journée des Unions chrétiennes a été tant soit peu compromise matériellement, cette année, par l'état déficient du temps ; mais nous croyons que, en tout ce qu'elle a eu de sérieux, de spirituel, de vraiment religieux, en un mot, cette journée demeurera comme un point bien lumineux dans le souvenir et dans la vie de chacun de ses heureux participants.

Disons, en terminant, que le comité cantonal pour 1921-22 ne change pas ; il est le même comité qui a déjà fonctionné durant deux ans et a son siège à Neuchâtel ; il est composé de MM. C. Choffat, P. DuBois, L. Margot, E. Urech, A. Ramelet, G. Nagel et R. Chassot. P. J.

Dombresson (corr.). — Le Conseil général s'est réuni hier après midi. Le principal objet à l'ordre du jour était l'examen et l'adoption des comptes de la commune et de l'asile des vieillards, exercice 1920.

Nous relevons quelques chiffres intéressants et à titre de comparaison, il nous a paru instructif de reprendre les chiffres d'un exercice d'avant-guerre, soit 1911, pour apporter une démonstration du désarroi et des changements financiers survenus dans notre commune, consécutifs de la guerre.

Concernant l'Ecole ménagère, il est bon de relever que cette très utile institution grève notre caisse communale d'une dépense d'un million de francs seulement en 1920.

Le boni de l'exercice serait ainsi de 13,411 fr. qui se traduirait cependant en déficit, si notre commune devait verser à son fonds forestier la somme prescrite de 25,000 fr. Il est bon de faire remarquer que la possibilité d'exploitation de nos forêts est de 1800 m. c. tandis qu'il n'en a été exploité en 1920 que 1070 m. c.

Les comptes de l'Asile des vieillards présentés par M. A. Cunche, caissier, accusent en recettes 12,680 fr. 13 et en dépenses 11,407 fr. 45, laissant un boni d'exercice de 1268 fr. 66.

Le prix de pension par jour et par personne s'élève à 2 fr. 08.

Le Conseil adopte à l'unanimité les comptes présentés pour la commune et l'asile ainsi que les conclusions de la commission des comptes, soit de : 1) Renoncer pour cette année-ci à l'impression habituelle des comptes, économie réalisée : 400 francs.

2) De faire abandon des impôts dus encore par quelques contribuables, en majeure partie militaires en service en 1914.

3) Toutefois de rappeler aux contribuables arriérés ce qu'ils doivent encore pour les années précédentes.

En cours de discussion, il est relevé que la qualité du matériel scolaire journal laisse à désirer. La commission scolaire est invitée à exercer une stricte surveillance à cet égard et de renseigner le Département.

Dans les divers : La question de l'horloge revient en discussion. Il appert des renseignements donnés par le président du Conseil communal que le fournisseur manque à sa parole. Une recharge de satisfaire à la commande passée il y a près de deux ans lui a été adressée récemment.

Un déficit inexplicable se produit dans la maintenance des lampes électriques. A l'avenir, un contrôle serré sera fait par les soins du caissier communal.

M. Paul Favre, président, clôture la session et la fin de l'année 1918-1921 en remerciant les membres du Conseil pour leur assiduité et la bonne harmonie qui n'a cessé de régner. Il adresse un adieu et des remerciements aux membres du Conseil général qui n'ont pas accepté une réélection et tout particulièrement au secrétaire, M. Kropf, pour ses rapports élaborés avec un soin et une exactitude parfaite. Il rappelle que M. Constant Sandoz, président du Conseil communal, et M. Charles Vauthier ont pris la détermination de se retirer des affaires publiques après une activité féconde, le premier de 41 ans, le second de 21 ans. M. Paul Favre se fait l'interprète de toute la population pour adresser, en des termes émus et élevés, à ces deux messieurs, des sentiments de gratitude et de reconnaissance qui les accompagnent dans leurs retraites. Il remet à M. Constant Sandoz, présent, un chronomètre en or, et à M. Charles Vauthier un service en argent.

M. Charles Vauthier, étant malade, n'assiste pas à la séance ; le bureau du Conseil général est chargé de se rendre auprès de lui.

M. Constant Sandoz, très ému, se déclare confus des marques d'affection et de reconnaissance qui lui sont ainsi prodiguées. Son seul regret est de ne pas avoir assez fait ou d'avoir pu mécontenter quelques citoyens dans l'exercice de ses fonctions.

Cernier (corr.). — En prévision des élections communales de dimanche prochain, les électeurs de Cernier avaient été convoqués pour lundi soir aux fins de désigner les candidats qui seront portés en liste. Notre village ne connaît pas encore le régime proportionnel en matière communale ; l'assemblée des électeurs désigne, après votation, les 81 candidats ayant obtenu le plus de suffrages.

52 présentations sont faites ; les candidats suivants sont désignés pour figurer en liste. Sont repropoés : Wuthier, Ch. ; Perrey, Henri ; Soguel, Abram ; Giroud, Jules ; Rognon, Paul ; Braun, Léon ; Chatelet, Arnold ; Soguel, Maurice ; Soguel, André ; Guéissaz, Jules ; Evard, Jules ; Matthey, Paul ; Mojon, Edouard ; Hess, Samuel ; Debély, J.-U. ; Rindisbacher, Fritz ; Schneberger, Ernest ; Debély, Paul ; Bille Dr.

Voir la suite des nouvelles à la page suivante.

AVIS TARDIFS

Docteur Chable

de retour

FOIRE DE SAINT-BLAISE

Je serai lundi à St-Blaise, avec un choix formidable de

dentelles et d'ouvrages de dames

à des prix incroyables de bon marché. Comme mon dépôt de la rue des Chavaunes n'existe plus (je cherche une nouvelle dépositaire), toutes les dames distinguées et de bon goût prendront la peine de venir à St-Blaise, et leur course ne sera pas inutile.

Daniel PAPP0, de Bienne.

CASINO DE LA ROTONDE

Lundi 9 mai 1921, à 20 h. 15

Troisième et irrévocablement dernière représentation de l'immense succès

La cocarde de MIMI-PINSON

Opérette en 3 actes de H. Goublier.

Prix habituels. Location chez Fetsich frères et le soir à l'entrée.

RADICAUX

Assemblée familière

au CERCLE NATIONAL

PARTI LIBERAL - Neuchâtel

Assemblée familière

Samedi 7 mai, à 8 h. 30 du soir

au Cercle Libéral

TOUS les citoyens libéraux y sont convoqués

Bandez vous, à 8 h., au Cercle, pour le cortège.

Musiques : HARMONIE et UNION TESSINOISE

La Comité.

Cultes du Dimanche 8 mai 1921

EGLISE NATIONALE

8 h. Temple du Bas, Catechisme, M. H. NAGEL.

9 h. 45. Collégiale, Prédication et communion. M. le prof. James PARIS.

10 h. 55. T. rreaux, Prédication M. Ed. MONNARD.

20 h. Collégiale, Ratification des jeunes gens, M. E. MOREL.

Paroisse de Serrières

8 h. 30 Ecole du dimanche.

9 h. 30 Culte. M. Fernand BLANC.

10 h. 30. Catechisme.

Deutsche reformirte Gemeinde

9 Uhr. Untere Kirche: Predigt mit Abendmahl. Pfr. BERNHARD.

10 Uhr. T. rreaux: schule: Kinderlehre.

10 1/2 Uhr. K. l. Kontrenschule, Sonntagsschule.

15 Uhr. Chaumontkapelle: Deutsche Predigt.

VIGNOLE: 9 Uhr. Colombar. Heifer CHRISTEN.

EGLISE INDEPENDANTE

Samedi: 20 h. Réunion de prières. Petite salle.

8 h. 45. Catechisme. Grande salle.

10 h. 45. Culte d'édification mutuelle (Job I et XLII).

Petite salle.

10 h. 45. Culte. Temple du Bas, M. Perregaux.

20 h. Culte. Grande salle. M. JUNOD.

Chapelle de l'Ermitage

10 h. Culte. M. JUNOD.

20 h. Culte avec sainte cène. M. PERREGAUX.

Chapelle de la Maladière

10 h. Culte. M. DUPASQUIER.

English Church

Sunday May 8 m. Evening service at 8.15 p. m. Rev. RIENEMANN.

Monday, May 9th, Holy Communion 8 a. m.

Pas de changement aux heures habituelles des autres cultes.

PHARMACIE OUVERTE demain dimanche

A. WILDHABER, rue de l'Orangerie

Service de nuit dès ce soir jusqu'au samedi

Médecin de service d'office le dimanche ; Demander l'adresse au poste de la police communale

Partie financière

Bourse de Neuchâtel, du 6 mai

Les chiffres seuls indiquent les prix faits. m = prix moyen entre l'offre et la demande. d = demande. / = offre.

Table with columns: Actions, Obligations, Banq. Nationale, Etat de Neuch., Soc. de Banque, Crédit suisse, Dubied, Crédit foncier, La Neuchâteloise, Cab. él. Cortail, Lyon, Elab. Perrenoud, Papet. Serrières, Tram. Neuch. ord., Neuch.-Chaux, Immeub. Chaton, Sandoz-Trav., Salle d. Conti., S. de G. Girod, Soc. él. P. Girod, Fête bois Doux, etc.

Taux d'escompte: Banq. Nat. 4 1/2 %. Banq. Cant. 4 1/2 %

POUR TOUT ACHAT OU VENTE

aux meilleures conditions, de chèques ou billets de banque étrangers adressez-vous au

CRÉDIT SUISSE

Téléphones 1254 et 1250 NEUCHÂTEL Téléphones 1254 et 1250

LUX Comme le LUX nettoie admirablement et sûrement les choses les plus fines! Et comme il est facile de s'en servir! En quelques minutes, soie, laine, mousseline, etc., resplendissent de fraîcheur et de beauté.

SAVONNERIE SUNLIGHT-OLTEN Les forces physiques dépensées se récupèrent le mieux par l'absorption d'un aliment à la fois léger et riche, tel le Tobler Nimrod composé des cacahes les plus

nest; Jeanneret, Charles; Gruber, Alfred; Nicolet, Paul; Soguel, Charles; Baumgartner, Emile; Rochat, Léon; Jeanrenaud, Auguste.

Nouveaux: Thalmann, Ed.; Huber, Albert; Amez-Droz, Charles; Von Aesch, Paul et Zimmerli, Charles.

En prévision des vacances qui pourront survenir par la nomination du Conseil communal, il est admis que les candidats ayant obtenu le plus de suffrages seront portés en liste pour l'élection complémentaire.

125 électeurs ayant assisté à cette assemblée, ce n'est que vers 11 heures du soir que les dix scrutateurs ont terminé leur travail de dépouillement.

Mercredi soir, le Conseil général sortant de charge avait sa dernière séance avec un seul objet à l'ordre du jour soit les comptes de 1920. 21 conseillers généraux étaient présents.

Les recettes prévues à 240,533 fr. 66 atteignent 301,142 fr. 24, en augmentation de 60,608 fr. 58.

Les dépenses prévues à 253,932 fr. 60 sont de 304,453 fr. 50 en augmentation de 50,520 fr. 90.

Le déficit prévu à 13,398 fr. 94 se trouve être réduit à 3311 fr. 26.

Ce résultat, étant données les circonstances actuelles, peut être considéré comme très favorable, si l'on tient compte que des amortissements ont été faits pour environ 15,000 francs et que des versements d'ensemble 2900 francs ont été faits au fonds de renouvellement des installations électriques et du service des eaux.

Un chapitre des forêts, la vente des bois dépassant de 21,000 fr. les prévisions. Les dépenses sont en forte augmentation également, mais il a été versé 6814 fr. au fonds des excédents forestiers et 6545 fr. ont été utilisés pour revision du plan d'aménagement, réfection et construction de chemins.

Les impositions communales sont en augmentation de 16,800 fr. environ sur les prévisions, dont plus de 15,000 fr. proviennent des contribuables internes.

La fortune imposable est de 5,707,500 fr. en augmentation de 469,765 fr. sur 1919 et les ressources de 1,242,700 fr. en augmentation de 807,400 fr. sur 1919.

Si les recettes présumées du chapitre de l'instruction publique n'accusent pas de bien grandes différences avec les comptes, les dépenses, par contre, présentent une augmentation d'environ 4000 fr. par suite des frais considérables pour chauffage des locaux scolaires et denrées alimentaires de notre Ecole ménagère.

Ces comptes ont été acceptés par le Conseil général sans discussion.

Saint-Blaise. — Les comptes de la Société Martin pour 1920 présentent un déficit de 406,218 fr. L'assemblée générale des actionnaires, après les avoir approuvés, a décidé de réduire le capital-actions de 2 millions de francs à 800,000 fr. et d'émettre un nouveau capital privilégié d'un montant égal et dont une partie sera offerte aux créanciers actuels de la Martin en conversion de leur avoir.

Artistes neuchâtelois

Par le nombre des exposants et celui de leurs œuvres, le Salon des peintres, sculpteurs et architectes neuchâtelois de 1921 est important. 39 artistes, 300 œuvres: il y a longtemps que nous n'avions vu un ensemble de cette envergure. On a travaillé dur dans la cité des arts, et non sans résultat. Si, comme de coutume, l'huile marche en tête, suivie de près et parfois accompagnée de l'aquarelle et du pastel, la sculpture et la bijouterie tiennent une place importante. Mais on constate l'absence absolue, — et à tout le moins imprévue, — de la gravure.

Chacun des exposants ayant droit à un maximum de dix envois, la plupart ont usé de la permission entière. Et c'est tant mieux, surtout lorsqu'il a été possible de grouper les œuvres de manière à faire de la grande exposition générale une série de petites, particulières. Le malheur est qu'on ne le puisse toujours, car combien de clarté et de logique découlent de groupements rigoureux. Les panneaux Philippe Robert, W. Rothlisberger, L'Éplattier, Paul Donzé, de présentation parfaite, sont en exemple de ce qu'on aimerait voir généralisé dans l'intérêt de la majorité des exposants. Certaines œuvres qu'on a dû distraire d'un ensemble pour les mêler à d'autres, hétéroclites, on en vient à souhaiter leur suppression.

Et pourtant, telle qu'elle est, et nombreuse comme elle est, cette exposition n'apparaît point comme un fouillis. Dans ses grandes lignes, elle est plaisante et harmonieuse, et de lecture aisée. Et puis, — et surtout, — les éléments en sont généralement honorables. Dans ce milieu de sujets en majorité champêtres, — du paysage, et encore du paysage, — rien qui, à première vue tout au moins, détonne; et ce qui est vraiment éminent ne s'avère tel qu'à la contemplation.

Abaissement de calme et probe labeur, d'efforts qu'on devine plus qu'on ne les sent, ce salon est un bon et beau salon.

Une petite surprise désagréable à l'entrée. Pour la première fois, on exige une surtaxe de 10 % au billet. Ordre de la police! Qui considère peut-être une exposition d'art comme un spectacle? Mais s'y rend-on pour s'y divertir? Nous ne pouvons croire qu'à une interprétation erronée ou abusive d'un règlement. Car, à une époque où plus que jamais les artistes ont peine à vivre, et en un canton qui ignore totalement dans ses budgets un poste pour les beaux-arts, on ne saurait sans injustice déconseiller en le surtaxant un public déjà-trop porté à se détourner des choses de l'art. Chacun sait d'ailleurs que les associations qui exposent poursuivent si peu un but de lucre qu'à peine se contentent-elles de couvrir leurs frais. Quant aux artistes, ceux qui vendent, — et ils se comptent sur les doigts depuis la guerre, — ils sont heureux quand ils n'y mettent pas du leur pour les frais d'envois et d'encadrements. Que donc une mesure qui les lèse encore par contre-coup soit rapportée!

Parmi nos artistes, on peut distinguer trois générations: les anciens, ceux d'âge mûr, et les jeunes.

Arrêtons-nous tout d'abord devant nos vétérans. Découvrons-nous devant leur âge, ainsi qu'il se doit aux cheveux blancs; nous en serons plus libres ensuite de ne pas leur celer nos griefs.

Et, pour expédier les besoins désagréables, commençons par dire à M. Huguenin-Lassaugette que son grand «Pâturage du Jura» a ce tort de nous reporter aux tristes temps de Jeanmaire; que ses Alpes et ses Savèzes nous paraissent dépourvus de style et même de goût; et que si, pris isolément, ses tons sont parfois fins et beaux, leur assemblage n'est pas heureux. Exception soit faite toutefois en faveur du «Léman, eaux basses», grand sujet encore que petitement traité, mais avec sobriété et harmonie.

Disons ensuite à M. Fritz Landry que nous nous souvenons qu'il a signé de fort belles plaquettes, et qu'il est l'auteur de notre monnaie d'or; et que cela nous incite à garder le silence devant sa «Croix-Rouge» et «Aux morts pour la Patrie».

Pour M. William Aubert, de La Chaux-de-Fonds, nous eussions préféré qu'il ne fit pas

faire le voyage à son «Essai» (il a voulu dire «essai»). Nous renouons à analyser pourquoi ces neuf jeunes filles nous affligent, comme aussi celle de «Réverie»: le public comprend assez que ce n'est guère de la peinture. Dans la «Clinique de Montbrillant», il y a quelques tons justes. Et si l'«Été» est bien froid, l'«Hiver» est plutôt chaleureux: curieux renversement des saisons! «Avril», enfin, nous laisse plutôt indifférent: ni froid ni bouillant.

Les aquarelles de M. Lambert sont excellentes de dessin. Mais pourquoi, le «Pilate» mis à part, cette tonalité de beurre ranci qui rouge des couleurs par ailleurs plaisantes?

Voici enfin un panneau tout harmonieux qui nous rassérène, je veux dire celui réservé à l'apport de M. William Rothlisberger. Deux grands paysages de lac, comme de coutume fins, aérés, très travaillés, et d'une élégance qui de parti-pis exclut toute truculence, et des fleurs, distinguées et sages, et des études plus primaires: une Dent du Midi, d'un beau jet, un Paysage, chatoyante émeraude, des «Pierres à Marin», joliment traitées, d'autres encore...

M. Gustave Jeanneret n'a donné que trois toiles, d'une qualité qui rachète la quantité. Profond, essentiel, il plaque de rudes accords, et d'année en année surprend davantage par sa vigueur et son admirable entêtement à ne pas déchoir. Or, qui ne recule pas, avance. M. Jeanneret continue sa marche énergique sur la route de l'art...

Et l'on peut prétendre que M. Paul Bouvier l'y accompagne. Non toujours sans hésitation ni trouble. Mais pas cette année, où il se montre tour à tour puissant, comme dans ces pierres des «Saars» ou cette «Vague», et délicat: «Avril», «Allée», «A. Auvier», par exemple, qui sont du Bouvier de la meilleure cuvée.

Que MM. de Meuron et Racine nous pardonnent de les ranger ici. Aussi bien les considérons-nous moins comme des «landsturmiens» dont ils n'ont point tout à fait l'âge, que sous l'aspect d'agents de liaison avec la troupe de «landwehr», qui suivra bientôt.

Toujours davantage, M. de Meuron s'affirme comme le plus précieux et le plus délicat de nos coloristes. Ses figures n'ont pas pour premier mérite d'être frappantes de vérité et de ressemblance, mais bien d'exister en fonction d'un ensemble qui tient de la féerie. Mme de M., M. R. (que l'auteur nous pardonne ces désignations auxquelles il s'est refusé), la «Robe de velours» sont plus et mieux que des portraits: des œuvres d'art totales, où tout joue, les visages d'un admirable travail, les mains, les fonds, et ces objets ou ces fleurs qui tous sont là pour des significations picturales, les plus subtiles et les plus suggestives. Les paysages, ainsi cette «Maison rose», sont de délicats poèmes au rythme souple et calm, et les pastels d'enfants, des esquisses toutes d'ingénuité et de fraîcheur.

Nous n'éprouvons pas un égal enthousiasme pour les pastels de M. Walter Racine, portraits ou paysages; mais nous ne taïrons pas le bien que nous pensons de ses grands paysages à l'huile. Équilibrés, sains, dépouillés, ils ont belle allure. Avec le «Glacier du Mont-Ruan» et le «Lac d'Anthémoz», c'est ce que nous avons vu de plus accompli de cet artiste.

(A suivre.)

NEUCHÂTEL

Mort aux guêpes. — On voit souvent, ces jours-ci, de grosses guêpes entrer dans les maisons: ce sont des femelles, fondatrices des grands guépiers. Une seule d'entre elles peut donner naissance à des milliers d'ouvrières qui ravageront nos fruits en automne. Il faut les tuer, lorsqu'elles volent contre les vitres. Il est facile de les écraser avec un linge, un journal, sans danger d'être piqué.

Si chacun tuait une demi-douzaine de ces grosses bêtes, on pourrait espérer voir diminuer, d'année en année, la plaie des guêpes. C'est tout à la fois un acte de solidarité et d'intérêt bien entendu.

«La Cocarde de Mimi-Pinson». — Il aurait fallu une salle deux fois plus grande que celle de la Rotonde pour contenir tous les auditeurs n'ayant pu trouver de places jeudi soir, à la deuxième représentation de cette délicieuse opérette. La troupe du Grand Théâtre de Genève nous annonce une troisième et irrévocablement dernière représentation de la «Cocarde de Mimi-Pinson», qui aura lieu lundi soir.

Séance littéraire. — On nous écrit: Mme Lily Pommier, l'excellent professeur de diction dont les cours sont si appréciés, au Conservatoire, par ceux qui ont le privilège de les suivre, donnera lundi, dans la salle du Faubourg du Lac, une séance littéraire au programme très attrayant. Des lectures y alterneront avec les poèmes de Samain, de Régnier, Paul Fort, etc., dont on sait le parti qu'en tire la remarquable diseuse.

POLITIQUE

La note à l'Allemagne

PARIS, 6 (Havas). La commission des réparations a communiqué, au début de l'après-midi de vendredi, le texte du document qui a été notifié jeudi, en séance officielle, à 11 h. du soir, à M. Oertzen.

Le document indique les modalités de paiement à faire par l'Allemagne. La note précise que l'Allemagne devra remettre à la commission:

- 1. 12 milliards de marks or d'obligations dites de série A à remettre le 1er juillet.
2. 38 milliards d'obligations à remettre le 1er novembre (série B)
3. 82 milliards d'obligations à remettre le 1er novembre (série C).

Ces obligations seront garanties par l'ensemble des revenus et ressources du Reich et des États et jouissent, la série A, de privilèges de premier rang, la série B, d'un deuxième rang, la série C d'un troisième rang.

L'Allemagne paiera chaque année: 1. Deux milliards de marks or. 2. Au choix: 25 % de la valeur de ses exportations ou une somme équivalente. 3. Une somme supplémentaire équivalant à un pour cent de la valeur totale.

Les deux milliards sont payables par quarts: les 15 janvier, avril, juillet et octobre. L'Allemagne paiera dans les vingt-cinq jours un milliard de marks or.

Un comité de garanties sera constitué. Il pourra comprendre un Américain. Le comité surveillera les fonds des douanes maritimes et terrestres, le prélèvement de 25 % sur les exportations, les taxes et impôts ou ressources proposées par l'Allemagne et acceptées par nous.

L'Allemagne fournira sur demande de chaque allié matériaux et main-d'œuvre pour les régions dévastées.

Toujours pour le roi de Prusse BRUXELLES, 6 (Havas). — Le Conseil général du parti socialiste belge s'est prononcé contre le principe de l'occupation de la Ruhr et contre les sanctions. L'ordre du jour, disant

que le parti se rallie aux résolutions d'Amsterdam, a été adopté par 33 voix contre 27. On prévoit, comme conclusion de ce vote, une crise ministérielle. Dans les milieux politiques, on considère que les quatre ministres socialistes devront abandonner le gouvernement.

Leur impudence

Le premier numéro de la nouvelle feuille royaliste «Der deutsche Abend», sous la direction de l'ancien rédacteur en chef de la «Deutsche Zeitung», a paru à Berlin. Le journal inaugure son activité politique en réclamant l'extradition d'environ 400 Français, coupables, selon lui, de mauvais traitements à l'égard des prisonniers allemands détenus au cours des hostilités dans les camps français. (1)

Une réapparition

On mande de Berne à la «Tribune de Genève» que les pangermanistes «Stimmen im Sturm» réapparaissent sous le titre de «Revue mensuelle pour la politique et la culture». M. Hans Oebler, de Bâle, en est rédacteur en chef. Les chefs du mouvement ont un peu changé, mais l'esprit est exactement le même. Elle combat avec ardeur la Société des nations.

Chronique bernoise

(De notre corresp.)

La fête cantonale de chant

Le grand événement du jour doit être, l'imagine, la fête cantonale de chant. Du moins c'est ce que m'a confié ma femme de ménage qui témoigne un vif intérêt à cette manifestation patriotico-musicale. Je suis, hélas! beaucoup moins bien renseigné que cette dame onéreuse et peu diligente. Tout ce que je sais, c'est que ce sera magnifique. On a mis des drapeaux partout. La 38me fête cantonale s'ouvrira samedi soir au Manège des casernes par une pièce populaire d'Otto von Greyerz, le poète bernois, et Fritz Niggli, compositeur. Cinq sociétés de chant y participeront.

Le dimanche auront lieu les concours. Le matin, les chœurs d'hommes, au Schaenzli et au Casino, l'après-midi, aux mêmes lieux, les chœurs mixtes et les chœurs de femmes. Répétition pendant ce temps dans la salle des fêtes, le matin chœurs mixtes et féminins, l'après-midi chœurs d'hommes, avec orchestre. Dimanche soir, grand concert avec le concours de Mme Nahm-Fiaux et de M. Otto Janesch.

Lundi matin, grand cortège à travers la ville, remise du drapeau sur la place fédérale, chœurs, drapeaux, festivités, joie patriotique. Après midi, second concert avec chœurs mixtes, orchestre, chœurs français et un artiste allemand, comme il sied: «Herr Kammersänger Karl Erb aus München».

On chantera les maîtres chanteurs. Solistes: Alice Dieltler et O. Janesch. Le soir enfin, seconde représentation de la pièce populaire. Fin des réjouissances. Ce sera certainement splendide.

La grippe

A moins que les autorités bernoises, considérant que la grippe fait, de plusieurs côtés, une menaçante réapparition, n'interdisse la fête. Mais cela est bien invraisemblable. Il faudrait au moins trois épidémies simultanées, dont la plus bénigne fût le choléra, pour arrêter une fête bernoise. Les mesures préventives sont ponctuellement prises après coup.

Cette reprise de la grippe n'est malheureusement pas un canard. La terrible maladie a déjà fait de nombreuses victimes en France et en Allemagne. On la signale en Suisse dans plusieurs casernes et dans un village du Valais, et l'office sanitaire fédéral a été avisé de plusieurs décès.

Cependant, les cas constatés chez nous ne permettent pas de dire avec certitude s'il s'agit de certaines grippes de saison, provoquées par le mauvais temps, ou de la grippe authentique qui reprendrait ses ravages. Il semble bien qu'il ne faille pas se laisser de beaucoup d'espoir, car c'est bien la vraie grippe que l'on constate en France.

Au Conseil fédéral

Sans se mettre martel en tête à propos des épidémies, le Conseil fédéral, vendredi, a tenu une très longue séance où il a liquidé force besogne.

M. Béguin, conseiller d'Etat de Neuchâtel, a été désigné pour représenter la Suisse à la Conférence internationale de la lutte contre la traite des blanches et de l'enfance.

M. Schulthess, lui, a la commerciale mission d'assister, au nom du pays qu'il dirige, au Congrès qui se tiendra à Bâle du 17 au 20 de ce mois, sous les auspices de l'Institut de Manchester pour les recherches sur les matières textiles.

Le compte d'Etat a été approuvé, comme aussi le rapport de neutralité et l'arrêté répartisant entre les producteurs de tourbe la subvention de 1,200,000 fr. votée par les Chambres pour faire baisser le prix de cette matière pseudo-combustible. Et aussi un arrêté fixant à 50 c., 1 fr. 25 ou 1 fr. 75, suivant le cas, la subvention fédérale annuelle pour chaque tête de bétail assurée dans les cantons où cette assurance est obligatoire.

L'agonie des pleins pouvoirs

Mais l'événement capital de la matinée a été la proposition, habilement présentée par M. Schulthess, de demander aux Chambres, le mois prochain, la suppression immédiate des pleins pouvoirs.

Point n'est besoin de dire que les collègues de M. Schulthess se sont bien gardés de repousser cette proposition. Ils se sont séparés en poussant trois hurrahs en l'honneur de leur subtil président.

Le roi Charles

L'après-midi s'est réunie la délégation aux affaires étrangères. Elle a dû, sans doute, parler du roi Charles. Car il se dessine de plus en plus un mouvement populaire, non point hostile à ce monarque provisoirement découronné, mais extrêmement favorable à son séjour partout ailleurs que chez nous.

Les partisans du roi font une énergique résistance, qui n'est pas sans leur causer quelque tort. Le dernier mot n'est pas encore dit, et M. de Habsbourg ferait bien de ne pas trop se presser de faire venir son mobilier au château d'Hertenstein.

NOUVELLES DIVERSES

Trafic ferroviaire (corr.). — Depuis quelques temps on peut constater un ralentissement sensible du trafic du midi et de l'ouest vers et à travers la Suisse, à tel point que les C. F. F. ont supprimé plusieurs trains de marchandises qui circulaient sur la ligne Genève-Lausanne-Neuchâtel-Bienne et au delà; par contre l'activité semble s'intensifier en sens inverse, car nous voyons actuellement de lourds convois de marchandises, la plupart à double traction circulant dès Bâle et Bienne sur Lausanne-Genève via Neuchâtel. A quoi attribuer ce curieux phénomène? Les grands ports du Midi, Gènes-Marseille-Cette seraient-ils prêtés en faveur de ceux du Nord où le grand trafic serait-il dé-

tourné sur une autre artère plus économique? Voilà ce qu'il serait intéressant de connaître à plusieurs points de vue. Peut-être une plume compétente sera-t-elle en mesure de le faire? L.

Parti radical démocratique. — Le comité directeur du parti radical démocratique suisse a recommandé de voter lors de la votation du 22 mai pour l'admission dans la Constitution des articles 37 bis et 37 ter qui confèrent à la Confédération le droit de légiférer en matière de circulation automobile, cycliste et aérienne.

D'accord avec le comité central, il repousse l'initiative tendant à la perception d'un prélèvement sur les fortunes, actuellement recommandée par la presse socialiste.

Les billets des C. F. F. — La direction générale des C. F. F. a repoussé la demande d'introduction de billets du dimanche aller et retour à prix réduits. Comme raisons elle donne que cette catégorie de billets n'a jamais existé dans les C. F. F. et que cette innovation provoquerait une forte diminution de recettes.

D'autre part, la direction générale s'oppose à la réintroduction d'abonnements généraux de 15 et 30 jours. La réforme des tarifs envisagée par les C. F. F. sera faite d'une manière approfondie et avec méthode et non pas en commençant par de petites réductions partielles.

Vaccinés malgré eux. — Quelques cas de petite vérole ont éclaté à Oerlikon la semaine dernière.

Or, pour assister en toute tranquillité et en strict incognito à la manifestation du 1er mai, à Zurich, quelques magistrats parmi lesquels M. Wettstein, conseiller d'Etat, avaient accepté l'invitation d'un médecin de leurs amis ayant pignon sur rue à la Bahnhofstrasse. Par malchance, au moment de recevoir ses hôtes, l'Écroulade zuricoise fut appelé subitement et officiellement à Oerlikon, pour une constatation médicale. A son retour et pour prévenir toute possibilité d'infection, il exigea que toute la société réunie chez lui se soumit à une vaccination d'urgence et d'office, nullement prévue au programme. Et force fut bien d'obéir.

DERNIÈRES DÉPÊCHES

La représentation américaine au Conseil suprême

WASHINGTON, 7. — Un fonctionnaire du département d'Etat, déclare que les représentants au conseil suprême et à la conférence des ambassadeurs ne seront investis d'aucun pouvoir leur permettant de prendre des engagements quelconques au nom des Etats-Unis.

Ils assisteront aux réunions principalement comme observateurs. Ils offriront leurs conseils au gouvernement américain et le tiendront au courant de toutes les décisions prises en tant qu'elles affecteront les Etats-Unis.

La note des Etats-Unis aux Alliés

WASHINGTON, 7 (Havas). — Après avoir accusé réception de la communication reçue par l'intermédiaire de l'ambassadeur de Grande-Bretagne à Washington, la note adressée aux alliés par les Etats-Unis pour leur signifier leur acceptation de l'invitation à se faire représenter au sein du conseil suprême de la commission des réparations de la conférence des ambassadeurs dit:

«Tout en maintenant la politique traditionnelle d'abstention de participer aux affaires d'intérêt spécifiquement européen, le gouvernement des Etats-Unis s'intéresse profondément à la question d'ajustement économique convenable et à une solution équitable des questions d'importance mondiale, aux discussions dans les conférences alliées et il désire coopérer utilement aux délibérations qui se produiront sur ces questions.»

La note donne ensuite les noms des divers représentants américains dans les conseils des alliés et elle conclut:

«Le gouvernement des Etats-Unis note avec plaisir que les représentants des gouvernements alliés réunis à Londres expriment la croyance que la coopération américaine les aidera matériellement dans le règlement des grandes questions internationales surgissant de la guerre.»

Cours des changes

Table with 3 columns: City, Cheque, Demande, Offre. Rows include Paris, Londres, Italie, Bruxelles, New-York, Berlin, Vienne, Amsterdam, Espagne, Stockholm, Copenhague, Christiania, Prague, Bucarest, Varsovie.

Achat et vente de billets de banque étrangers aux meilleures conditions. Cours sans engagement. Vu les fluctuations, se renseigner téléphone No 257. Toutes opérations de banque aux meilleures conditions: Ouverture de comptes-courants, dépôts, garde de titres, ordres de Bourse, etc.

Madame Rosa Vaucher-Etienne et ses enfants: Germaine, Louis-Emile et Max; Monsieur et Madame Ernest Rosset et leur fille; Monsieur et Madame Louis Guinchard, leurs enfants et petits-enfants; Monsieur et Madame Emile Etienne; Monsieur et Madame Arnold Etienne et leur fille, ainsi que les familles alliées, ont la profonde douleur de faire part à leurs parents, amis et connaissances de la perte cruelle qu'ils viennent de faire en la personne de

Monsieur Gustave VAUCHER-ETIENNE

leur cher et regretté époux, frère, frère, beau-frère, oncle et cousin, que Dieu a appelé à Lui aujourd'hui, après une pénible maladie, à l'âge de 57 ans.

Neuchâtel, le 4 mai 1921.

Garde-moi, ô Dieu fort! car je me suis retiré vers toi. Ps. XVI.

Il est au ciel et dans nos cœurs. L'ensevelissement aura lieu samedi 7 mai, à 3 heures de l'après-midi.

Domicile mortuaire: Rue Pourtalès 8. On ne touchera pas. Cet avis tient lieu de lettre de faire part.

Les fils de Madame Cécile BONJOUR ont la douleur de faire part à leurs amis et connaissances du décès de leur mère, survenu à Neuchâtel le 6 mai 1921, après une longue et pénible maladie.

Zurich et Genève, le 6 mai 1921.

Mademoiselle Rose Bracher; Monsieur et Madame Bracher-Martin; Madame veuve Eugène Bracher et ses enfants; Mademoiselle Adèle Bracher, Madame et Monsieur Berger-Bracher et leurs enfants; Mademoiselle Rose Bracher; Monsieur Alexandre Bracher et sa famille, en Amérique, ont le profond chagrin de faire part du décès de

Madame Louise JUNOD-BRACHER

enlevée à leur affection, après une longue maladie, le 5 mai 1921.

Elle fut tout dévouement et bonté. Venez à moi, vous tous qui êtes travaillés et chargés et je vous soulagerai. L'ensevelissement aura lieu sans suite. Prière de ne pas envoyer de fleurs. Cet avis tient lieu de lettre de faire part.

Monsieur Franz Chevallier, à Neuchâtel; Mademoiselle Olga Chevallier, à Corcelles; Monsieur et Madame Oscar Sterzing, leurs enfants et petits-enfants, au Locle, La Chaux-de-Fonds et Genève; Madame Berthe Lamberg et ses enfants, à Lausanne; Madame et Monsieur Jean Dufour et leur fils, à Ouchy; les enfants de feu Constant Pochon, à Lausanne; Monsieur et Madame Jean Chevallier, à Yverdon; Monsieur et Madame Eugène Brunner, à Grise-Pierre, ainsi que les familles alliées, ont la grande douleur de faire part à leurs parents, amis et connaissances de la douloureuse perte qu'ils viennent de faire en la personne de leur bien chère épouse, belle-sœur, sœur, tante, nièce et parente,

Madame Clara CHEVALLIER

née STERZING que Dieu a retirée à Lui, mercredi 4 mai, dans sa 58me année.

Neuchâtel, le 4 mai 1921.

Ps. XXIII. Et Dieu essuiera toute larme de leurs yeux et la mort ne sera plus, et il n'y aura plus ni deuil, ni cri, ni peine, car ce qui était auparavant aura disparu. Apoc. XXI, 4.

L'ensevelissement, sans suite, aura lieu samedi 7 courant, à 5 heures.

Culte à 4 h. 45. Domicile mortuaire: Port-Roulant 30. Prière de ne pas faire de visites. On ne touchera pas. Cet avis tient lieu de lettre de faire part.

Le Comité de la Croix-Bleue fait part aux membres actifs du décès de leur chère collègue,

Madame Clara CHEVALLIER

L'enterrement, sans suite, aura lieu samedi 7 courant, à 5 heures.

Domicile mortuaire: Port Roulant 30. Le Comité.

Madame veuve Sophie Schwab-Clerc, à La Coudre, ses enfants et petits-enfants; Monsieur Charles Capt, au Canada; Mademoiselle Cécile Capt, à Neuchâtel; Monsieur et Madame Henri Capt et leurs enfants, à Cormondrèche, ainsi que les familles Capt, Clerc, Martenel, Colin, Poterat et Bertrand, font part à leurs parents, amis et connaissances de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne de leur bien-aimée mère, belle-mère, grand-mère, arrière-grand-mère, tante et parente,

Madame veuve Louis CAPT-CLERC

née Cécile MARTENET que Dieu a retirée à Lui, mercredi 4 mai, à l'âge de 86 ans, après une courte maladie.

Neuchâtel, le 4 mai 1921.

Ps. XXIII. L'ensevelissement, sans suite, aura lieu le samedi 7 mai, à 13 heures.

Domicile mortuaire: Parcs 45. Cet avis tient lieu de lettre de faire part.

Madame Rose Kopp et ses enfants, à Bevaix; Madame et Monsieur G. Hüther-Burquet et leurs enfants, à Bôle;

Monsieur et Madame F. Kopp et leurs enfants, à Semur (France); Monsieur Samuel Streib et sa famille, à Vallon;

Mademoiselle Sophie Streib, à Grandcour; Monsieur Marc Gonthier, à Genève; les enfants de feu Madame Collet-Burquet, à Suchy et Yverdon; les familles Schule, Delsberger et Steffen, ont le regret d'annoncer à leurs amis et connaissances le décès de

Madame Marie BURQUET-STREIB

leur chère mère, belle-mère, grand-mère, sœur, belle-sœur, tante et parente, que Dieu a reprise à Lui aujourd'hui 5 mai, dans sa 78me année, après une longue maladie.

Bevaix, le 5 mai 1921.

Quand, lassé par le combat, brisé par la souffrance, Mon front abattu descend vers le tombeau, Mon âme libre, enfin, prend son vol et s'élève En un joyeux essor vers un monde plus beau.

L'ensevelissement aura lieu à Bevaix, samedi 7 mai 1921, à 1 h. 30 de l'après-midi.

OBSERVATOIRE DE NEUCHÂTEL

Table with 4 columns: Date, Temp. deg. cent., Moy., Min., Max., and V. dominant. Rows include 6, 6 h., 7 h., 7 h. 1/2.

Niveau du lac: 7 mai (7 heures) 428 m. 870